

## Compte rendu

### Réunion du Comité syndical du 16 juin 2023

---

*Date de la convocation : 6 juin 2023*

*Nombre de membres du Comité Syndical : 53*

*Nombre de Conseillers en exercice : 53*

*Président de séance : Johanna ROLLAND*

*Secrétaire de séance : Aziliz GOUEZ*

**Présents (28)** : Bertrand AFFILE, Laure BESLIER, Sylvie CAUCHIE, François CHENEAU, Mathieu COENT, Jean-Michel CRAND, Anthony DESCLOZIERS, Philippe EUZENAT Hervé FOURNIER, Aziliz GOUEZ, Thibaut GUINE, Jean-Sébastien GUITTON, Jean-Pierre JOUTARD, Sylvain LEFEUVRE, Yvon LERAT, Michel MEZARD, Rémy NICOLEAU, Nicolas OUDAERT, Pascal PRAS, Eric PROVOST, Jean-François RICARD, Tristan RIOM, Johanna ROLLAND, Fabrice ROUSSEL, David SAMZUN, Rita SCHLADT, Jean-Louis THAUVIN, Francky TRICHET.

**Absents et excusés (13)** : Rodolphe AMAILLAND, Marie-Annick BENATRE, Delphine BONAMY, Laurence GARNIER, Jacques GARREAU, Céline GIRARD-RAFFIN, Stéphanie GUILLON, Philippe LE CORRE, Florian LE TEUFF, Pascal MARTIN, Barbara NOURRY, François OUVRARD, Aymeric SEASSAU.

**Absents et représentés (12)** : Bassem ASSEH donne pouvoir à A.GOUEZ, C.AUFORT donne pouvoir à E.PROVOST, Erwan BOUVAIS donne pouvoir à Y.LERAT, Christophe COTTA donne pouvoir à M.COENT, Michel GUILLARD donne pouvoir à R.NICOLEAU, Franck HERVY donne pouvoir à F.CHENEAU, Valérie OPPELT donne pouvoir à P.PRAS, Céline PAILLARD donne pouvoir à S.CAUCHIE, Jean-Claude PELLETEUR donne pouvoir à J.M.CRAND, André SALAUN donne pouvoir à J.S.GUITTON, Claire TRAMIER donne pouvoir à J.L.THAUVIN, Bruno VEYRAND donne pouvoir à S.LEFEUVRE.

## Compte rendu

### Réunion du Comité syndical du 16 juin 2023

#### **Johanna ROLLAND**

Bonjour à chacune et à chacun. Je propose que nous puissions démarrer. Je suis ravie de vous retrouver les uns et les autres dans notre instance qui prend aujourd'hui une configuration et une tonalité particulières, mais je vais y revenir.

Je suis ravie de pouvoir nous retrouver ici à Grandchamp-des-Fontaines. Évidemment, je salue l'ensemble des élus présents. Il est vrai que nous avons acté collectivement avec les présidents des différentes instances qu'il était bien et que cela avait du sens que nos réunions puissent tourner. En février dernier, vous vous souvenez que nous étions à Saint-Étienne-de-Montluc. Je pense qu'il est utile que nous puissions fonctionner de cette manière en allant collectivement sur nos territoires à chaque fois que nos instances nous y invitent.

Le deuxième élément auquel je faisais référence à l'instant est tout à fait important, puisque pour la première fois de l'histoire du Pôle métropolitain nous accueillons dans notre instance officielle nos collègues élus du Pays de Retz. Je salue évidemment très chaleureusement Bernard MORILLEAU et celles et ceux qui l'accompagnent. C'est évidemment pour nous un moment qui a du sens pour partager sur les enjeux que nous avons en commun. Je n'en dis pas plus à ce stade. Nous aurons évidemment l'occasion de rentrer dans le vif du sujet.

Pour faire simple, nous avons deux parties. Premièrement, la partie statutaire et si cela vous convient, je vous propose d'aller très vite sur cette partie afin de garder un maximum de temps de débats et d'échanges pour le deuxième moment qui est consacré au dialogue entre les deux rives de l'estuaire, cet estuaire que nous avons en commun et dont nous savons bien à la fois l'interdépendance de nos différents écosystèmes et les enjeux de natures diverses (économiques, écologiques) qui sont devant nous sur ces sujets.

#### **Désignation du secrétaire de séance**

Pour démarrer sur la première partie, nous avons donc à désigner un secrétaire de séance. Je propose Aziliz GOUEZ. Merci.

*Madame GOUEZ est désignée comme secrétaire de séance.*

#### **Approbation du dernier compte rendu du Comité syndical**

Nous avons à approuver le procès-verbal de la dernière séance. Avez-vous des remarques particulières sur le procès-verbal ? S'il n'y en a pas, je vais donc mettre aux voix le procès-verbal.

Est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? Ce procès-verbal est donc adopté.

*Le procès-verbal du dernier compte-rendu est adopté.*

## Compte rendu

### Réunion du Comité syndical du 16 juin 2023

#### Points pour information

- **Information sur les décisions prises en vertu de l'article L. 2122.22**

#### **Johanna ROLLAND**

Nous allons donc rentrer dans le temps des délibérations. Le premier point seulement pour information, j'allais dire de manière assez traditionnelle, est l'article L. 2122-22. Est-ce qu'il y a des questions sur ce point pour information pour la bonne connaissance des uns et des autres ? S'il n'y en a pas, je vous propose de passer à la première délibération en tant que telle qui est un point pour information. Je vais donc donner la parole à Monsieur PERRONNEAU.

- **Intervention de Monsieur PERRONNEAU de la COPRE (Cellule Opérationnelle de Prévention des Risques Environnementaux)**

#### **Hervé PERRONNEAU**

Ce dont il s'agit, c'est de rappeler un partenariat ancien qui permet la mise à disposition d'un outil qui est lié à la lutte contre la pollution et aux événements environnementaux. Cet outil appartient à Nantes métropole qui le met à disposition du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire.

Je vais parler rapidement des missions de cette cellule. C'est un outil dédié à la lutte contre les pollutions qui prend en charge directement des mesures conservatoires si nécessaires, et qui peut mener toutes les investigations et faire application stricte, j'allais dire au centime près, de l'application du principe de pollueur-payeur. Il est également chargé de suivre les dossiers jusqu'à complet achèvement, y compris dans les domaines d'expertises et d'assurances qui peuvent durer des années et des années avec des débats techniques parfois assez poussés. Des missions préventives sont également menées de la façon suivante : ce sont des visites systématiques de zones d'activité ou de secteurs industriels à la demande des collectivités de façon à faire un inventaire des risques environnementaux, mais aussi par la suite déclencher les mises en conformité éventuellement nécessaires, voire les mesures correctives si on tombe sur une pollution en cours.

Il y a également des missions que nous effectuons au quotidien pour nos collègues de Nantes métropole aujourd'hui et qui sont toutes les missions d'appui et conseil. Au fur et à mesure des années, car ce service existe officiellement depuis 1975, et à travers toutes ces affaires et tous ces événements de pollution, nous sommes devenus référents en ce qui concerne les sites et sols pollués, les problématiques d'installations classées et le risque industriel. Et aujourd'hui, nous voyons apparaître une problématique qui est plus liée au risque sanitaire, notamment vis-à-vis de pollutions résurgentes qui affectent des sites non sensibles tels que des écoles par exemple.

## Compte rendu

### Réunion du Comité syndical du 16 juin 2023

Les moyens dont nous disposons sont les suivants : deux véhicules d'intervention complètement équipés pour des missions de terrain de détection et d'analyse, pour la protection des agents, bien entendu, et puis les équipements de primo intervention très basiques comme poser un obturateur car il suffit parfois de bloquer une pollution et attendre de voir ce que l'on peut faire par la suite et comment nous allons le faire.

Et puis, surtout, nous avons une ligne budgétaire de dépense. C'est-à-dire que si nous devons prendre des mesures conservatoires d'urgence telles que commander un camion pour un pompage ou effectuer des travaux publics très rapidement pour maîtriser une situation, nous n'avons pas de question à nous poser. Nous appelons l'entreprise avec laquelle nous avons un marché 7 jours/7 et 24 heures/24. C'est nous qui dirigeons le chantier et nous mettons en place toutes les mesures conservatoires, tout cela évidemment en relation avec les autorités et nos partenaires principaux que sont les sapeurs-pompiers.

On nous pose souvent la question sur la règle du jeu vis-à-vis des sapeurs-pompiers. Pour une problématique de sécurité publique, nous sommes une boîte à outils à leur disposition. Pour une problématique environnementale, c'est plutôt nous qui allons diriger l'intervention et faire ponctuellement appel à leurs moyens. Nous connaissons très bien leurs moyens puisque notamment tout ce qui relève des consommables qui sont déjà mis en œuvre sur vos territoires tels que les absorbants et tout le matériel qui est consommé sur intervention sont financés par le service. Ils sont néanmoins sur les véhicules spécialisés des sapeurs-pompiers et dans les stocks logistiques des sapeurs-pompiers. Ce sont des habitudes de travail très fluides.

D'autre part, une arme majeure est le partenariat qui a été signé en 2007 avec la DREAL. L'un de nos agents est mis à la disposition de la DREAL. Il est inspecteur des installations classées, ce qui permet des relations extrêmement fluides avec la DREAL sur ce champ réglementaire des installations classées et dans la gestion des événements parfois extrêmement importants et qui nécessitent une réaction extrêmement rapide, y compris de l'autorité de tutelle.

Les modalités du partenariat avec le Pôle métropolitain se déclinent sous forme d'un principe de mutualisation et en quelque sorte d'assurance. C'est-à-dire que le même service est offert quelle que soit la puissance de la commune. Tout le monde a accès exactement au même service, dans les mêmes conditions et avec la même couverture. Le principe du conventionnement est que nous avons une convention cadre qui définit les principes. Nous avons une mise à disposition des agents de la COPR pour deux semaines par an. Nous avons démarré le partenariat vraiment très petitement. Nous verrons ensuite quelle sera l'éventuelle montée en charge.

De plus, les frais qui sont engagés sur l'intervention pour le compte des communes (puisque la lutte contre les pollutions relève finalement des pouvoirs publics) sont avancés sur la ligne de dépense de la COPR, sont ensuite recouverts auprès du Pôle métropolitain puis après, charge aux agents de la COPR de bien verrouiller le dossier de façon à ce que le Pôle métropolitain puisse récupérer sa dépense au centime près.

### **Johanna ROLLAND**

Merci pour cette présentation. Merci à Frédéric VASSE et l'équipe d'avoir suggéré que vous puissiez venir présenter cela dans notre instance. Avant le Covid, je crois qu'il était initialement prévu que vous fassiez un peu le tour des uns et des autres et là aussi forcément, la crise

## Compte rendu

### Réunion du Comité syndical du 16 juin 2023

sanitaire est venue bousculer les choses. Je crois que c'est tout à fait important de mieux faire connaître ce service. Je crois que ce n'est pas faire ombrage à la qualité de votre travail de dire qu'il n'est pas assez connu à la juste mesure de ce qu'il est en capacité de proposer. Je crois aussi surtout que cela répond à une discussion que nous avons souvent les uns et les autres. Selon la taille de nos intercommunalités nous n'avons pas exactement le même niveau de service – et c'est le moins que l'on puisse dire - susceptible de nous accompagner sur des sujets qui sont de plus en plus complexes, parfois de plus en plus anxiogènes aussi dans la capacité à poser les bons diagnostics et à être bien accompagnés. C'est donc aussi la fonction du Pôle de pouvoir mettre au pot commun des ressources collectives qui peuvent accompagner les uns et les autres.

Est-ce qu'il y a des questions ou des demandes de précisions ?

Très bien. Nous vous remercions à nouveau pour cette présentation et le travail qui s'en suit.

Monsieur VASSE.

#### **Frédéric VASSE**

Juste un petit point pour le dire à la place de Monsieur PERRONNEAU qu'il se tient quand même à disposition de ceux qui souhaiteraient avoir une intervention au sein de leur intercommunalité. N'hésitez pas, parce que dans le cadre de la convention signée entre nous, il est aussi là pour cela. Ils sont tous très mobilisés et très impatients de pouvoir se faire connaître, donc n'hésitez pas.

#### **Johanna ROLLAND**

Merci.

### Délibérations

- **Délibération 2023-04 : Installation de Monsieur Mathieu COENT**

#### **Johanna ROLLAND**

Je propose que nous puissions avancer sur le point suivant, à savoir l'installation de Monsieur Mathieu COENT dans le cadre de la désignation à la commission départementale d'aménagement commercial.

Est-ce que l'équipe a des points particuliers à ajouter sur ce sujet ? Est-ce qu'il y a des demandes de questions avant que je mette aux voix ? Il n'y en a pas. Des oppositions ? Des abstentions ? Ce point est donc adopté.

*La délibération 2023-04 est adoptée à l'unanimité.*

## Compte rendu

### Réunion du Comité syndical du 16 juin 2023

#### - **Délibération 2023-05 : Approbation du compte de gestion 2022**

##### **Johanna ROLLAND**

La délibération suivante va nous amener vers l'approbation du compte de gestion, du compte administratif et de l'affectation des résultats.

Je cède la parole à Madame BERGONZI.

##### **Lise-Armelle BERGONZI**

Bonjour. C'est la délibération classique de saison où je propose de vous présenter les trois délibérations d'un seul tenant, mais avec trois votes différents.

Le compte de gestion est conforme au résultat du compte administratif avec un résultat cumulé de fonctionnement de 266 096,42 euros et un résultat d'investissement excédentaire également de 203 414,06 euros. Il vous sera proposé dans la délibération d'affecter le résultat de fonctionnement en maintenant 20 000 euros en section de fonctionnement et de placer les 246 096,42 euros restants en cession d'investissement.

Nous allons commencer par voter le compte de gestion.

##### **Johanna ROLLAND**

Merci. Est-ce qu'il y a des questions sur le compte de gestion ? Je mets aux voix. Des oppositions ? Des abstentions ? Ce point est donc adopté.

*La délibération 2023-05 est adoptée à l'unanimité.*

#### - **Délibération 2023-06 : Approbation du compte administratif 2022**

##### **Johanna ROLLAND**

Nous allons donc pouvoir passer au compte administratif et, comme le veut notre règlement, je vais devoir laisser la présidence de l'assemblée et sortir de la salle. Je donne donc la présidence de l'assemblée à David SAMZUN.

##### **David SAMZUN**

Merci. Conformément au droit, Madame Johanna ROLLAND a quitté la salle.

Y-a-t-il des questions sur le compte administratif ? Il n'y en a pas. Des avis contraires ? Des abstentions ? L'unanimité.

*La délibération 2023-06 est adoptée à l'unanimité.*

Madame la Présidente peut reprendre place dans la séance.

## Compte rendu

### Réunion du Comité syndical du 16 juin 2023

#### - **Délibération 2023-07 : Affectation des résultats 2022**

##### **David SAMZUN**

Suite à la proposition qui vous a été faite, y-a-t-il des avis contraires ? Des abstentions ? L'unanimité.

*La délibération 2023-07 est adoptée à l'unanimité.*

#### - **Délibération 2023-08 : Approbation du budget supplémentaire 2023**

##### **Lise-Armelle BERGONZI**

Merci, Monsieur le vice-Président.

Pour vous présenter rapidement ce budget supplémentaire : 20 000 euros en fonctionnement sont affectés aux charges à caractère général et 257 920,48 euros de recettes supplémentaires en section d'investissement qui proviennent de l'excédent d'investissement que vous avez affectés tout à l'heure et du FCTVA qui permettent de supprimer l'emprunt d'équilibre qui était inscrit au budget primitif.

Ces recettes permettent de financer notamment les restes à réaliser et principalement l'état initial de l'environnement à hauteur de 113 568 euros, les plans-guides pour les opérations de revitalisation du pays de Blain à hauteur de 37 400 euros, également l'étude Eau et paysages de 50 000 euros pour la communauté de Communes Erdre et Gesvres..

##### **Johanna ROLLAND**

Merci. Est-ce qu'il y a des questions ou des demandes de précision ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Des oppositions ? Des abstentions ? Cette délibération est donc adoptée.

*La délibération 2023-08 est adoptée à l'unanimité.*

#### - **Délibération 2023-09 : Objectifs poursuivis et modalités de la concertation préalable – Modification de droit commun n° 3 du SCoT de la métropole Nantes Saint-Nazaire – DAAC (document d'aménagement artisanal et commercial)**

##### **Lise-Armelle BERGONZI**

Peut-être vous rappelez-vous que vous avez voté en février une délibération sur les objectifs et modalités de la concertation sur la modification de droit commun n° 3 du SCoT qui était relative à l'intégration du document d'aménagement commercial et logistique. Finalement, cette délibération peut être annulée, puisque nous avons reçu juste après l'envoi de la convocation à cette assemblée un avis de l'autorité environnementale qui a conclu qu'il n'y

## Compte rendu

### Réunion du Comité syndical du 16 juin 2023

avait pas nécessité d'évaluation environnementale au vu de son faible impact sur l'environnement. Et si cette modification n'est pas soumise à une évaluation environnementale, il n'y a aucune nécessité de faire une concertation préalable. Nous allons donc vous proposer d'abroger la délibération de février.

#### **Johanna ROLLAND**

Merci. Pour que ce soit bien clair pour chacun, cela veut dire que nous sommes amenés à voter sur l'abrogation de la délibération que vous avez rappelée, c'est bien cela, Madame BERGONZI ?

#### **Lise-Armelle BERGONZI**

Exactement ainsi que la décision de ne pas soumettre la procédure de modification du Scot n°3 à évaluation environnementale.

#### **Johanna ROLLAND**

Merci. Est-ce qu'il y a des questions ? Je peux mettre aux voix. Des oppositions ? Des abstentions ? Ce point est donc adopté.

*La délibération 2023-09 modifiée est adoptée à l'unanimité.*

### Débat

#### **Dialogue des deux rives de l'Estuaire de la Loire Première réception officielle des élus du PETR du Pays de Retz au sein du Comité syndical, pour un dialogue entre les deux rives – nord et sud – de l'estuaire de Loire, à partir de la restitution de l'état initial de l'environnement réalisé en 2023**

#### **Johanna ROLLAND**

Chers collègues, quand je vous ai invités à être synthétiques sur la première partie réglementaire, j'avoue que je ne pensais pas que nous ferions collectivement preuve d'autant d'esprit de synthèse. Cela va nous permettre de nous concentrer sur le débat de fond important qui nous réunit cet après-midi. Comme je le disais en introduction, c'est un moment tout à fait singulier et je pense qu'il est important que nous puissions en prendre la mesure. Non pas qu'il n'y ait aucune relation entre ce que j'appellerais les élus de la rive nord et les élus de la rive sud, ce serait inexact de le dire car ces relations existent depuis plusieurs années à des échelles différentes. Je sais que dans les enjeux littoraux, il y a à la fois des coopérations bien logiques et bien légitimes qui existent. Entre Nantes Métropole et le Pays de Retz, avec Monsieur MORILLEAU, nous avons-nous-mêmes signé et travaillé depuis plusieurs années un contrat de réciprocité, mais c'est la première fois que nous accueillons officiellement une délégation des représentants du vaste territoire du Pays de Retz en tant qu'élus du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire.

## Compte rendu

### Réunion du Comité syndical du 16 juin 2023

À nouveau, bienvenu à chacune et chacun. Nous allons avoir trois temps dans cette deuxième partie. Tout d'abord, cette introduction que je vais partager avec Monsieur MORILLEAU. Nous avons ensuite une présentation de la synthèse du diagnostic sur les sujets qui nous réunissent. Nous aurons enfin un temps d'échange qui sera animé par les deux directeurs qui nous accompagnent, Monsieur VASSE et Monsieur BAUDRY que je salue et que je remercie pour le travail préparatoire, parce que pour arriver à une séance de cette nature, il y a évidemment eu en amont du travail, du partage et des échanges.

Je voulais simplement partager avec vous quelques éléments. Tout d'abord, nous voyons bien que nous avons un défi d'ampleur dans cette géographie particulière et d'envergure que constitue l'estuaire. Lors de notre comité syndical de janvier 2021, nous avons d'ailleurs rendu un avis coordonné sur le projet de SAGE Estuaire de la Loire en insistant déjà à ce moment-là sur les enjeux de contenu, mais aussi sur les enjeux de gouvernance. Depuis, nous avons posé un certain nombre de jalons sur ce chemin. Tout d'abord, nous avons posé entre nos espaces un premier acte avec cette idée d'un même groupement de commandes. Cela peut paraître une entrée très pragmatique, mais je pense qu'elle compte, parce que c'est aussi par ces actes très concrets que nous venons traduire la manière dont nous coopérons.

Le deuxième élément est la révision quasiment simultanée de nos deux SCoT. C'est quand même une opportunité tout à fait majeure pour peser collectivement sur l'avenir de l'estuaire de la Loire à partir des modèles auxquels nous aspirons. Plus récemment, des rencontres ont eu lieu entre les équipes du SYLOA, du PETR et du Pôle métropolitain pour se mobiliser en bonne intelligence sur les enjeux sur lesquels nous allons revenir tout à l'heure.

Pour conclure sur cette rapide introduction, je voudrais simplement partager avec vous au titre des acquis communs du Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire ce qui nous a réunis jeudi dernier dans notre démarche trajectoire 2050 et vous dire à la fois cher Monsieur MORILLEAU et à vos collègues peut-être quelques-uns des enjeux que nous avons à ce moment-là décidé de faire monter en puissance dans notre agenda collectif.

Tout d'abord, personnellement j'ai été très frappée par la place de l'eau dans nos échanges. C'est revenu de plusieurs manières avec des angles tout à fait essentiels. Sincèrement, je crois qu'il y a là une forme d'acculturation collective sur ces sujets qui est en train de bouger. On voit bien que c'est un enjeu qui nous interpelle et qui nous questionne les uns et les autres.

Le deuxième point de convergence que nous avons pu évoquer à ce moment-là est la manière dont nous avons une lecture peut-être renouvelée de nos sols vivants, de ce que cela implique et ce que cela engendre.

Enfin, je terminerai par un dernier point sur les sujets d'interdépendance. Ce sont des choses que nous partageons depuis longtemps avec Bernard MORILLEAU. Nos interdépendances, quelles qu'elles soient, dépassent largement nos frontières administratives. Il y a un certain nombre de sujets qui ne s'arrêtent pas à la frontière telle qu'elle a été édifiée. Au-delà des grandes machineries dont nos organisations ont parfois le secret, moi, je crois beaucoup à ces espaces de rencontre et d'échanges pour identifier deux ou trois points concrets d'enjeux et de contenu pour pouvoir avancer de manière effective au service de l'intérêt général. Je suis donc ravie de pouvoir avoir ce temps d'échange.

## Compte rendu

### Réunion du Comité syndical du 16 juin 2023

Monsieur MORILLEAU.

#### **Bernard MORILLEAU**

Juste un petit mot pour rebondir sur ce que vous venez de dire. Je me réjouis franchement d'être là. Malheureusement, il y a quelques excusés de notre côté, du côté des EPCI. Le pays de Retz est composé de quatre EPCI organisés autour d'un pays qui s'appelle le Pôle d'équilibre territorial et rural. C'est une organisation un peu singulière, parce que les PETR couvrent à peu près la moitié de la France. Cela ne couvre pas toute la France. Quand la loi Maptam a créé les métropoles, il y a eu la possibilité en parallèle des créations des métropoles de créer des pays qui s'organisent pour essayer de se structurer et de fonctionner depuis le début. Moi, j'étais un adepte et Madame ROLLAND aussi, donc nous nous sommes questionnés sur comment mieux pouvoir travailler ensemble et creuser au-delà de nos structures respectives. Au début où j'ai été élu, je saturai un peu d'entendre les élus avoir un peu peur de la grosse mécanique métropole, dire que c'est le nord de l'estuaire qui se développe et le sud qui est la contrepartie environnementale. Ce sont des débats qui m'ont poussé à me dire que nous devons échanger ensemble et qu'il suffisait de se mettre autour de la table. Il n'y a pas des petites et des grosses structures. Nous sommes tous des structures au service de nos concitoyens et nous devons être capables d'échanger. Il est vrai que nous avons fait ce contrat de réciprocité avec la métropole, mais, au-delà, entre le Pays de Retz et le Pôle métropolitain qui va jusqu'à Saint-Nazaire, donc qui englobe beaucoup plus large. Nous entourons la Loire qui est vraiment l'épine dorsale de cet estuaire et du département. Je me souviens des discussions quand il était question de SCoT où nous nous demandions pourquoi ne pas faire un SCoT grosso modo La Baule-Pornic-Nantes qui engloberait l'estuaire. Je ne reprocherais rien à personne, mais il y a des élus de notre territoire qui ont dit non. Aujourd'hui, nous sommes ensemble et je trouve très bien que nous arrivions à nous poser.

Comme Madame ROLLAND le disait, aujourd'hui la pierre angulaire est l'état initial de l'environnement sur nos deux SCoT. Nous avons fait un marché ensemble. Nous sommes allés ouvrir des enveloppes chez Monsieur SAMZUN ou d'autres, rappelez-vous, pour choisir et retenir les candidats qui vont nous présenter le premier travail qui est fait. Nous sommes là sur une première pierre. Pour l'instant, je n'ai pas eu du tout de retour. Nous sommes donc sur cette présentation et le débat qui va s'engager. Au-delà de cet état initial de l'environnement, il s'agit aussi de se dire que nous devons réfléchir ensemble à l'avenir de ces territoires. Par ailleurs, sur d'autres sujets de demain, notamment le parc naturel régional dont il a été question et ces territoires-là, il serait bien que nous échangions pour donner nos avis parce que je pense que nous sommes un petit peu gênés aux entournures sur cette question les uns et les autres. Il serait donc bon que nous puissions nous poser. Il y a l'avenir de CORDEMAIS et un certain nombre de questions fondamentales pour l'avenir de la Loire atlantique, pas seulement de l'estuaire, mais plus largement. Je pense que nous poser fera forcément avancer les choses sans avoir de complexe entre nous et essayer de nous comprendre avec nos particularités.

Merci d'arriver aujourd'hui à cette réunion. Pour moi, cela me paraît important. Ce n'est ni un commencement, ni un aboutissement. Nous sommes dans le travail à faire ensemble.

Merci à vous et merci à mes collègues de m'avoir accompagné et d'avoir suppléé quelques excusés sur notre territoire.

## Compte rendu

### Réunion du Comité syndical du 16 juin 2023

#### **Johanna ROLLAND**

Merci beaucoup à vous.

Je propose que nous passions à la présentation de la synthèse du diagnostic par Sandra Jeannot du cabinet E.A.U..

#### **Sandra JEANNOT**

Voir la présentation du cabinet E.A.U en annexe.

#### **Johanna ROLLAND**

Merci beaucoup pour cette présentation et pour l'ensemble du travail d'analyse et de mise en perspective qu'il y a derrière. Avant que les co-directeurs animent le débat comme annoncé, je me tourne vers Yvon LERAT qui nous accueille sur son territoire. Est-ce que vous souhaitez dire un mot au regard de ces sujets et du territoire qui est le vôtre avant que nous rentrions dans la discussion collective ?

#### **Yvon LERAT**

Tout d'abord, merci beaucoup de venir dans notre communauté de communes. Je crois que c'est la première fois que nous avons le plaisir de vous accueillir, mais nous aurons l'occasion de vous accueillir de nouveau maintenant que vous connaissez le chemin.

Deux mots sur la communauté de communes. Elle est composée de 12 communes avec une progression démographique de 1 000 à 1 200 habitants par an, ce qui signifie qu'à la fin de notre mandature, c'est-à-dire en 2026, nous aurons je pense dépassé les 70 000 habitants.

Concernant le programme que vous avez présenté, merci beaucoup. Nous sommes particulièrement attachés à tout ce qui concerne l'eau. Nous avons des problématiques qui nous sont propres, en particulier sur la nappe située à Nort-sur-Erdre et à Saint-Mars-du-désert. Du point de vue de l'habitat, je crois que Atlantic'eau travaille justement à la construction d'une usine pour nous soulager du nitrate que nous avons, parce que nous sommes passés près de la catastrophe l'année dernière. Je pense qu'il y a encore une année de construction et de mise en place pour pouvoir nous soulager de cette problématique que nous avons. Nous y faisons très attention, puisque la vérité est là : sans eau, on ne vit pas. Cela signifie que tout notre intérêt est porté au moins sur la deuxième partie de la discussion d'aujourd'hui sur la gestion de l'eau. Nous avons fait beaucoup de démarches communales et communautaires vis-à-vis de l'État et en particulier Monsieur le Préfet qui sont restées un peu sourdes aujourd'hui. Nous avons renouvelé nos courriers. Souhaitons que le nouveau préfet prenne cette question à bras le corps et qu'il viendra nous soulager justement parce que nous sommes bien évidemment conscients que l'eau est un enjeu, mais il y a aussi les personnes qui travaillent, tels les agriculteurs et peut-être faut-il qu'ils modifient leur façon de travailler, mais cela nécessite un accompagnement avec beaucoup de pédagogie, mais aussi financier. En effet, nous savons très bien qu'ils ne vont pas changer leurs méthodes de travail du jour au lendemain. C'est un long travail que nous devons faire et nous espérons le faire ensemble.

## Compte rendu

### Réunion du Comité syndical du 16 juin 2023

#### **Johanna ROLLAND**

Merci beaucoup.

Messieurs les co-Directeurs, je vous laisse lancer la discussion.

#### **Frédéric VASSE**

Juste pour vous dire que nous avons en gros quarante-cinq minutes de débat si vous en êtes d'accord, je sais que vous avez des agendas chargés de fin de semaine, donc nous essayons de viser 16 h 30. Nous vous proposons potentiellement deux modes d'entrée dans le débat si vous en êtes d'accord. Le premier est évidemment centré autour de l'état initial de l'environnement et des enjeux majeurs qui sont en débat. Je laisserai rapidement après mon intervention mon collègue du sud Hugues BAUDRY vous présenter le débat autour de l'EIE. Il y a une deuxième entrée possible. C'est aussi un temps ouvert entre nous, parce que nous avons la chance d'avoir les élus de la rive sud et de la rive nord. C'est peut-être l'occasion de se dire entre nous s'il y a des suggestions structurantes qui mériteraient d'être conduites dans une complémentarité renouvelée et renforcée entre les deux rives. Il y a deux niveaux d'entrée potentiels dans le débat et dans les réflexions que vous pouvez avoir entre vous aujourd'hui, donc n'hésitez pas.

Je laisse la parole à Hugues BAUDRY pour introduire le premier temps.

#### **Hugues BAUDRY**

L'état initial de l'environnement est une étape règlementaire dans l'élaboration d'un schéma de cohérence territoriale. L'objectif d'un SCoT est de trouver l'équilibre entre les enjeux d'aménagement, comme cela a été évoqué, avec la nécessité de produire du logement car nous sommes un territoire attractif, mais aussi du point de vue de la protection de l'environnement. Cela relève d'enjeux très contradictoires. L'état initial de l'environnement vise à révéler ce que vous a présenté Sandra JEANNOT, à savoir, les grands enjeux, la vulnérabilité du territoire et ce à partir de quoi les choix de développement et d'aménagement pourront se faire. Des deux côtés de l'estuaire, vous en êtes à devoir travailler sur des projets d'aménagements stratégiques et l'objectif de ces orientations politiques est justement de pouvoir trouver l'équilibre entre ces enjeux parfois contradictoires. L'état initial de l'environnement tel qu'il a été présenté de manière très synthétique révèle un certain nombre d'enjeux majeurs pour le territoire sur les deux rives. C'est effectivement le premier temps qui vous est donné pour réagir sur les problématiques autour de l'eau, du climat et des risques. Nous pourrions aussi ajouter la santé environnementale, puisque cela a été abordé.

#### **Frédéric VASSE**

Monsieur THAUVIN, vous avez la parole.

#### **Jean-Louis THAUVIN**

Merci. Il est vrai que la présentation sur l'état initial de l'environnement était très riche. Par contre, je voudrais revenir sur la problématique de l'eau en termes de quantité et qualité. Il se trouve que j'ai très peu entendu parler de la réserve de la nappe de Campbon. Je suis né à Campbon, donc vous comprendrez bien que cela me concerne directement, mais au-delà, cela concerne aussi la Carène. Je vois que David SAMZUN est sorti, mais la Carène est concernée en premier lieu puisqu'elle est l'exploitant de cette nappe. Aujourd'hui, à Campbon,

## Compte rendu

### Réunion du Comité syndical du 16 juin 2023

c'est un réservoir de 100 millions de mètres cubes. L'exploitation concerne entre 7,5 et 8,5 millions de mètres cubes par an, inférieurs aux 9 millions autorisés de façon à coïncider avec la recharge de la nappe or c'est une nappe de type quartzique, c'est-à-dire qui se recharge uniquement par les pertes des ruisseaux venant de l'amont et s'écoulant sur le bassin tertiaire. Ces pertes alimentent donc réellement cette nappe. Nous n'avons pas du tout évoqué l'effet du changement climatique sur l'importance de la réalimentation de la nappe, sachant que nous ne pourrions pas prélever plus que ce qui est chaque année réalimenté pour conserver bien entendu les ressources futures. Quel effet ce changement aura-t-il sur l'alimentation de la nappe ?

J'ai une autre question et c'est très bien que les personnes du sud soient présentes, parce que vous savez qu'il y a l'interconnexion nord/sud dont les travaux viennent de commencer puisque nous avons la chance d'avoir une nappe de très bonne qualité. En période d'étiage elle peut un peu diluer les eaux de la Loire qui sont de qualité un peu moins bonne et faire de tout cela quelque chose d'un peu plus facile à traiter pour le consommateur. Aujourd'hui, c'est très bien, c'est l'effet solidarité nord/sud. Par contre, ce que nous n'avons pas évoqué, c'est la grosse partie de ces eaux potables de très bonne qualité qui sont aujourd'hui utilisées par les industriels de l'estuaire de la Loire, notamment la raffinerie par exemple. Cela représente des millions et des millions de mètres cubes par an, soit bien souvent 3,5 millions de mètres cubes sur les 7,5 à 8,5 qui vont directement sur les industriels de l'estuaire de la Loire. Cette question-là pourrait être intégrée dans les enjeux. Comment ces industriels pourraient retraiter leur eau et utiliser une eau autre qu'une eau potable de très bonne qualité pour leurs industries de façon à préserver la ressource, la réserve finalement. Comment le changement climatique va-t-il nous impacter sur la réserve elle-même ? Vous le savez, c'est une eau qui a une interconnexion aujourd'hui avec la Vilaine et avec la partie Nantes métropole, donc une eau qui passe dans tous les sens en fonction de la saison et en fonction des besoins de dilution ou de réalimentation. Je pense donc qu'il est quand même important d'évoquer ce point-là.

Merci.

#### **Sandra JEANNOT**

Oui, tout à fait. Vous avez entièrement raison. Le système quartzique en soi est complexe et implique justement une vulnérabilité de la nappe vis-à-vis notamment des pollutions, mais également d'un point de vue quantitatif, puisque comme nous l'avons vu, il y aura une modification du cycle de l'eau donc avec des temps de précipitations beaucoup plus restreints dans le temps au risque justement d'impacter directement la quantité de l'eau de cette nappe. L'enjeu de cette interconnexion est de réfléchir ensemble et cela dépasse clairement les frontières de la Vilaine. D'autre part, des territoires à côté de vous sont aussi en train de se connecter à la Vilaine. En conséquence, au bout d'un moment, la question de l'eau est stratégique. C'est un enjeu majeur du territoire et sur tous les territoires adjacents. C'est indéniable. Le changement climatique jouera typiquement même sur cette nappe qui est une forte réserve. Le système quartzique qui n'est pas un système argileux implique une vulnérabilité très importante.

#### **Johanna ROLLAND**

Je vous propose de prendre plusieurs interventions d'élus, puis nous vous redonnons la parole.

## Compte rendu

### Réunion du Comité syndical du 16 juin 2023

#### **Aziliz GOUÉZ**

C'est une question et non pas une intervention. Je me demandais si nous avons d'ores et déjà des données fiables et précises par EPCI sur les masses d'eau en quantité ou est-ce que ce sont des données qu'il faut consolider ? Je crois que certains captages privés, notamment agricoles et toutes les activités de petites industries ou artisanales ne tombent pas sous le coup de la régulation et ne sont pas connectés au réseau public. J'ai le sentiment qu'on ne sait pas encore complètement ce qui est consommé. Est-ce que nous avons ces chiffres ?

Je voulais simplement faire une remarque qui découle de ce qui a été dit sur l'interconnexion. Je crois que cela nous renvoie à deux principes clefs qui sont d'une part la responsabilité de chaque territoire et de chaque intercommunalité du point de vue de la gestion de sa ressource en eau. Il y a un deuxième principe qui est un principe de solidarité. Il faut donc vraiment que nous tenions ces deux principes ensemble.

#### **Frédéric VASSE**

Merci. Monsieur CHÉNEAU.

#### **François CHÉNEAU**

Merci. Je voulais répondre à l'intervention de Jean-Louis THAUVIN. Nous nous connaissons bien et nous nous voyons régulièrement pour la nappe de Cambon, puisque cette nappe est exploitée de façon historique depuis environ 70 ans par la ville de Saint-Nazaire et maintenant par La Carène. Nous sommes conscients des enjeux autour de l'eau de Cambon qui est une eau, il faut le dire, d'une excellente qualité notamment par rapport aux eaux de la Bretagne. Récemment, en janvier, Thierry BURLLOT, Président du comité de bassin de l'agence de l'eau est venu nous dire que l'eau de Cambon était une pépite de par sa qualité par rapport aux eaux qui sont souvent de moins bonne qualité notamment par rapport aux pesticides en Bretagne. Nous sommes très conscients de la qualité de l'eau et de son importance et il n'y a pas de sujet tabou pour protéger la qualité de l'eau et la gestion quantitative de l'eau.

Je vous réponds oui, nous connaissons de façon très précise les volumes d'eau que nous gérons, que nous produisons, que nous revendons. Par exemple, pour ce qui concerne la Carène, dans les grands chiffres, nous gérons environ 18 millions de mètres cubes d'eau qui sont répartis en 3 tiers : 1/3 pour l'eau qui est distribuée aux usagers domestiques, 1/3 pour l'eau qui est vendue à d'autres collectivités, notamment Atlantic'eau et le dernier tiers pour l'eau qui est vendue à des industriels. Nous les connaissons nous, en tant que Carène, mais aussi les autres intervenants tels que Atlantic'eau, Cap atlantique, Nantes métropole évidemment, mais également le Pays de Brière haut et Vilaine. Tout le monde connaît de façon très précise les quantités produites, distribuées et vendues, ainsi que leur évolution et les efforts qui sont faits pour économiser la ressource.

Je voulais terminer sur ce point. Il n'y a pas de sujet tabou sur l'eau industrielle. La Carène a déjà lancé plusieurs fois des études pour faire en sorte que nos industriels consomment moins d'eau distribuée qu'avant et qu'ils utilisent notamment des eaux qui sortent des stations d'épuration. Il y a un gisement important que nous avons identifié. Nous avons travaillé avec le CEREMA pour faire une étude pour la réutilisation de ces eaux de stations d'épuration qui sont situées pour certaines à proximité des sites industriels, notamment à Montoir-de-Bretagne.

## Compte rendu

### Réunion du Comité syndical du 16 juin 2023

Nous espérons bien avancer pour réutiliser ces eaux qui sortent des stations d'épuration. Il n'y a pas de raison que nous n'y arrivions pas. Des pays à l'étranger sont bien en avance sur nous. Je sais que l'Espagne n'est pas considérée comme un modèle en matière de gestion de l'eau, mais elle est en avance en matière de gestion de valorisation des eaux de station d'épuration, comme d'autres pays tels que l'Italie ou Israël. Nous pouvons donc y arriver. C'est une question de volonté et de technologie. Il y a un aspect juridique aussi parce qu'il est toujours compliqué avec le commissaire de l'environnement de revendre un déchet. Bref, je pense que nous allons y arriver. Nos industriels sont en tout cas très conscients de la nécessité pour eux de faire un effort. Je pense que nous faisons preuve d'un grand esprit de responsabilité en faisant en sorte que l'effort à faire pour l'économie de la ressource en eau dans le cadre du changement climatique soit partagé par tous, y compris par les industriels.

#### **Frédéric VASSE**

Merci beaucoup.

Monsieur PROVOST.

#### **Éric PROVOST**

Sur le premier point, je pense que nous avons tous des PAT ou Projets Alimentaires Territoriaux qui sont à l'œuvre sur le territoire. Je crois que cela vient questionner très directement aussi la question agricole.. Au travers de la question agricole, il y a la question foncière. Nous rejoignons donc la problématique de la qualité des sols et de l'usage des sols. Par la suite, nous avons aussi toutes les thématiques autour des outils de transformation. Je pense qu'il y a vraiment là un sujet qui nous concerne sur les deux rives, à savoir comment tout cela peut mieux se coordonner et fonctionner ensemble. Je laisserai Claude CAUDAL et certainement Jean-Sébastien GUITTON revenir sur un sujet essentiel qui est l'estuaire en lui-même puisqu'au travers du nouveau SAGE nous allons devoir nous occuper de l'estuaire. Cela nous paraît donc forcément une évidence que de travailler ensemble sur ce point.

J'en profite pour évoquer le second point. Il me semble que dans nos premières réflexions du côté du SCoT Nantes-Saint-Nazaire, nous appuyons beaucoup sur la question de la répartition des emplois et des habitants sur nos différents territoires que sont les grandes villes et les pôles d'équilibre qui porteront peut-être une autre appellation demain. Il me semble qu'il serait judicieux que nous puissions partager justement où se situent nos différents pôles d'équilibre, parce que par la suite peuvent être traitées et abordées des questions notamment de mobilité et de répartition de l'équipement. Là, nous sommes vraiment sur de la planification. Il nous semble une évidence de devoir travailler ensemble sur ces sujets.

#### **Frédéric VASSE**

Monsieur CAUDAL.

#### **Claude CAUDAL**

Je voudrais intervenir au nom du PETR, mais aussi en tant que Président de la commission locale de l'eau car dans le diagnostic, la porte d'entrée de l'eau était importante. Je dois dire que c'est à travers l'outil de l'eau que les deux rives ont appris à travailler ensemble. Dans la dernière mandature, le syndicat Loire aval a été constitué car il y avait un SAGE qui a été créé et mis en place en 2009, mais il avait été créé sans la participation de la rive sud de la Loire.

## Compte rendu

### Réunion du Comité syndical du 16 juin 2023

La réunion au sein du syndicat Loire aval de tout l'ensemble des EPCI des deux rives a permis en fin de compte que les territoires puissent s'organiser et trouver des compromis. Voilà pour le premier point. Je trouve intéressant qu'à travers le dialogue où nous retrouvons les EPCI entre les deux SCoT, il y ait cette réflexion collective qui s'élargit au-delà du domaine de l'eau.

Le deuxième point sur lequel je voulais intervenir, comme cela a été rappelé dans le diagnostic, l'eau ne doit pas être cloisonnée, mais étudiée à travers les enjeux de santé publique, de sécurité publique, de milieu environnemental, de développement économique. On voit bien que l'eau est dans tous ces domaines. À travers la réflexion qu'il y a au niveau du SCoT, nous devons avoir une vision du développement économique et territorial de notre estuaire qui prenne en compte toute l'étendue des conséquences sur la gestion de l'eau. Inversement au niveau du SAGE Estuaire de la Loire qui a été adopté en décembre de l'année dernière, il y a des incompréhensions sur la gouvernance de l'estuaire. On voit bien que les leviers pour arriver à définir ne sont pas simples.

Le problème principal de la gestion de l'eau est technique. La recherche avance et les techniques évoluent. Le problème principal de l'eau, c'est la gouvernance. Quels sont les périmètres pertinents et quels sont les niveaux de décision pertinents ? Quelle est la réflexion commune ? Là, il y a cet espace de dialogue pour la politique de l'eau au travers du SYLOA et de la commission locale de l'eau, mais il me semble qu'à travers nos deux SCoT nous devons pouvoir élaborer progressivement cette vision pour nos populations du développement de l'estuaire de la Loire des deux rives avec ses complémentarités. Nous, les membres qui sommes ici avec Éric PROVOST, Jean-Sébastien GUITTON ou d'autres collègues qui travaillent sur le problème de l'eau, nous voyons très bien que l'on bute très vite sur quel modèle nous voulons pour l'estuaire de la Loire, quel développement, quelles modalités. Ce sont tous ces problèmes-là qui ont des conséquences, et inversement aussi car tout est lié. Quel est le bon espace pour définir cette vision à long terme ? Je pense que le premier niveau est l'échange entre nos deux SCoT avec l'ensemble de leurs territoires à l'image de ce qui s'est fait pour la politique de l'eau où ce sont les EPCI qui se sont réunis de chaque côté de l'estuaire pour définir une politique de l'eau, ce qui n'est pas simple. Les commissions locales de l'eau sont l'expression de lieux de débats de toutes les contradictions, pour ceux qui veulent aller moins vite comme pour ceux qui disent que nous n'allons pas assez vite. Chacun défend ses intérêts. Malgré tout, il y a cet espace de débat avec un dépassement de ces contradictions et une dynamique qui va vers l'avant. Au niveau de l'estuaire, comme l'a dit Bernard MORILLEAU tout à l'heure, je pense qu'il faut dépasser les craintes, les a priori et autres. Par contre, il faut bien configurer et conforter cet espace de dialogue qui a été initialisé par la politique de l'eau.

### **Frédéric VASSE**

Merci pour ce témoignage. Je prends l'intervention de Tristan RIOM, ensuite, nous donnerons la parole à Sandra JEANNOT. Il n'y a que quelques questions donc elle répondra principalement aux questions. Hugues BAUDRY répondra à l'intervention d'Éric PROVOST et nous prendrons un dernier cycle de conversation entre nous. Nous avons encore la place pour cela.

### **Tristan RIOM**

## Compte rendu

### Réunion du Comité syndical du 16 juin 2023

Je voulais aller sur un autre sujet qui est la question des sols. Je trouve que le diagnostic est tout à fait passionnant. Vous avez montré le Donut qui est une approche intéressante où on a vraiment simultanément nos besoins et les limites. D'ailleurs, les besoins exprimés correspondent au travail sur le SCoT avec par exemple la question des réseaux de transport qui y figure de manière explicite. Néanmoins, je me dis que cela crée une opposition un peu inéluctable qui est dommage, notamment dans le diagnostic. Est-ce que nous pourrions avoir des éléments sur les sols aujourd'hui artificialisés et que nous devrions mieux utiliser ? Nous avons eu un débat dans le cadre du Pôle sur la densification et la requalification des zones d'activité économique. Je me dis que ce sont vraiment des points qu'il faut que nous allions chercher, parce qu'à la fin, nous allons travailler sur la territorialisation d'un certain nombre d'infrastructures et là il faudrait que nous ayons identifié des sols déjà artificialisés que nous allons venir utiliser. Cela permettrait de ne pas être toujours dans une opposition nécessaire entre soit on artificialise, soit on ne répond pas à nos besoins. Nous avons besoin de trouver des solutions.

#### **Frédéric VASSE**

Merci. Madame JEANNOT.

#### **Sandra JEANNOT**

Pour répondre sur les données sur l'eau, il est vrai qu'aujourd'hui nous avons la chance d'avoir de plus en plus des données très précises. À titre d'exemple, nous avons l'ensemble des prélèvements en eau sur toute la France dans une temporalité en termes de type d'eau et de destination d'usage. C'est une donnée qui nous permet de voir les évolutions et la tendance. C'est un premier point.

Deuxièmement, vous avez aussi la chance d'avoir un SAGE qui amène à faire des études complémentaires. Il y a notamment un HMUC qui est en cours d'élaboration. Cette chance-là permet justement aux territoires d'avoir des données, même si cela ne couvre pas 100 % des deux territoires. Aujourd'hui, en termes de données, on a tendance à avoir tout ce qu'il faut et c'est grâce à cela que demain nous allons pouvoir répondre, sachant que vous êtes quand même assez précurseurs, parce que dans les années 2000 le département a élaboré un schéma de l'alimentation en eau potable. Pour les années 2000, c'est assez innovant en la matière et il est utilisable avec des projections à l'horizon 2020, donc aujourd'hui sur des besoins ressources qui sont par ailleurs assez alarmants. De ce fait, vous avez la chance d'avoir un territoire riche, qui fait de la donnée et qui permet de s'en servir donc oui, aujourd'hui, nous pouvons avoir une vision claire sur le territoire.

Par rapport au sol désartificialisé, il est vrai que la cartographie a justement vocation à mettre en avant les atouts de votre sol non artificialisé. Par contre, les friches y figurent aussi. Ensuite, cela amène dans la démarche SCoT à voir ce point justement et voir quoi faire demain de ces sols pollués. C'est peut-être aussi un levier d'action, mais je le vois plutôt dans une seconde phase. Je ne vais pas répondre à la place du Pôle métropolitain.

#### **Frédéric VASSE**

Hugues BAUDRY, pour le dialogue nord-sud.

#### **Hugues BAUDRY**

## Compte rendu

### Réunion du Comité syndical du 16 juin 2023

En réponse au fait que les enjeux de l'agriculture et du foncier interfèrent au regard des services rendus avec un certain nombre de sujets environnementaux, il existe déjà des habitudes de travail technique entre le nord et le sud à travers les PAT (celui du Pays de Retz, celui de Nantes métropole, celui de Erdre et Gesvres et celui du Parc naturel de Brière). Ce n'est sans doute pas suffisant, mais il y a déjà une base de discussions techniques sur des enjeux communs autour de cette question.

#### **Frédéric VASSE**

Merci pour cette première série. Nous enchaînons avec Monsieur GUITTON, puis Anthony DESCLOZIERS.

#### **Jean-Sébastien GUITTON**

Bonjour à toutes et à tous. Effectivement, tout comme Claude CAUDAL, j'ai aussi une deuxième casquette aujourd'hui. Je suis à la fois vice-Président à Nantes métropole au Cycle de l'eau et biodiversité. Je suis président du SYLOA ou Syndicat Loire Aval dont Bernard MORILLEAU parlait tout à l'heure. Ce syndicat rassemble les EPCI de cet estuaire et met en place notamment la vision stratégique et les documents stratégiques sur la gestion de l'eau.

Ce qui est intéressant avec l'eau, c'est que très tôt, notamment dans les lois sur l'eau, la question de l'eau a amené les pouvoirs publics à sortir de leurs limites administratives et à se rendre compte au niveau européen et au niveau national qu'on ne peut pas gérer la question de l'eau à l'échelle de nos territoires, parce qu'il y a des amonts et des avals et que ce que les uns font a des conséquences sur ce que vivent les autres. C'est donc à cette échelle que cela doit se penser. En effet, il y a déjà de nombreuses d'actions qui se font. Nous avons en effet un schéma d'aménagement de gestion des eaux à l'échelle de l'estuaire. C'est ce qu'a dit la commission locale de l'eau qui est le parlement de l'eau et qui rassemble à la fois les EPCI, mais aussi, comme l'a dit implicitement Claude MORILLEAU, les protecteurs de l'environnement, les agriculteurs, les industriels, toute cette diversité d'acteurs. Ce que ces acteurs ont dit très récemment, c'est : « Sur cette question de l'eau dans l'estuaire, on manque en effet d'une vision, notamment d'une vision globale mais on manque d'un lieu pour décider ensemble et agir ensemble de manière cohérente sur la question de l'eau. ». C'est ce qu'ils ont porté en confiant au SYLOA la charge d'animer ce travail de prise de conscience. Je dois dire que ce que l'on voit aujourd'hui est très marquant avec ce que nous avons partagé à l'occasion de la réflexion sur la trajectoire 2050. Aujourd'hui, avec ce diagnostic, nous voyons à quel point l'eau est en effet cruciale et centrale dans nos problématiques. Nous manquons donc d'un endroit à la fois pour en parler et pour en prendre conscience. Dans ce dialogue entre SCoT, nous voyons que nous sommes en train de le faire et c'est très intéressant et très important. En même temps, ce que demande la commission locale de l'eau, je crois que c'est que nous ne le fassions pas qu'entre élus. C'est une étape importante et il faudrait que nous puissions le faire avec l'ensemble des acteurs. Premièrement, un diagnostic partagé et une vision globale et stratégique partagée. C'est ce qu'il faut que nous arrivions à élaborer dans les prochaines semaines, les prochains mois, les prochaines années en nous appuyant beaucoup je crois sur ce travail fait ici et qui est majeur, donc ce dialogue entre les deux rives et ce diagnostic et cette élaboration des SCoT, mais, encore une fois, en élargissant le sujet.

On sait ce que chacun fait a des conséquences pour l'autre. Cela ne sert pas à grand-chose de protéger des zones humides sur l'estuaire à certains endroits pour faire en sorte que la

## Compte rendu

### Réunion du Comité syndical du 16 juin 2023

Loire puisse s'y étendre, parce qu'on pense que c'est fondamental, si par exemple un peu en amont ou un peu en aval, on ne le fait pas dans le même mouvement. Il faut donc vraiment que nous ayons cette vision partagée et que l'ensemble des plans stratégiques (ceux du grand port maritime, ceux de Natura 2000, ceux des SCoT, les PLUI et de l'ensemble des acteurs) soient cohérents. Nous allons donc mener ce travail-là. Encore une fois, le cadre de ce qui est fait là est fondamental pour cela et je m'en réjouis. Avec Éric PROVOST, avec Claude CAUDAL et avec d'autres, nous allons y contribuer avec vous dans les prochains mois.

Pour répondre à la deuxième question, comme nous le voyons, l'eau est un sujet que nous devons forcément aborder entre les deux rives à la fois sur l'alimentation en eau potable, mais aussi sur la question des milieux humides et comment les protéger avec leur fonctionnalité écologique. Éric PROVOST a parlé de l'agriculture d'alimentation. Cela me semble l'un des sujets majeurs, puisqu'à cette échelle-là, nous devons aussi nous demander ce que nous devons forcément penser à l'échelle des SCoT, mais au-delà de cela, à l'échelle de nos deux rives. Pour répondre à la question, je pense que cette question de l'alimentation pour à la fois voir comment protéger nos terres et comment structurer les filières est majeure.

Il y a la question des mobilités qui est aussi un enjeu majeur et nous devons évidemment penser à la fois au nord, au sud et entre les deux. Je pense que là aussi il faut que nous ayons une vision et une stratégie communes. Les SCoT sont probablement de bons lieux pour le faire. Ainsi que Tristan RIOM le disait tout à l'heure, il y a les stratégies globales d'utilisation de l'espace, de spatialisation des enjeux et de cohérence sur la stratégie climatique et la stratégie énergétique à l'échelle de ce territoire. Il faut que nous ayons vraiment ensemble une vision très cohérente de comment avancer face aux enjeux locaux et aux enjeux globaux.

Voilà les quelques sujets qui me paraissent majeurs pour répondre aux questions.

#### **Frédéric VASSE**

Merci, Monsieur GUITTON.

Monsieur DESCLOZIERS.

#### **Anthony DESCLOSZIERS**

Merci.

Un peu dans la continuité de ce que viennent de dire Monsieur CAUDAL et Monsieur GUITTON, outre le fait d'être maire de Sainte Luce, je suis aussi conseiller métropolitain en charge de la Loire. À ce titre j'assure le suivi des 30 engagements qui sont issus du grand débat de Loire qui a été lancé en 2015. J'anime la Conférence Permanente Loire (CPL) issue du Grand débat Citoyen. C'est un espace de dialogue qui se réunit chaque mois, qui fait ce suivi évaluatif des engagements et qui va même un peu plus loin aujourd'hui dans la réflexion prospective autour des enjeux sur la Loire. Cette CPL est composée d'acteurs, mais aussi de citoyens engagés. Le travail qui est mené est tout à fait intéressant et je suis ravi que nous puissions aborder ce sujet de la Loire que nous, à Nantes métropole, nous traitons à l'échelle des 24 communes, mais qui montre qu'aujourd'hui c'est insuffisant et qu'il faut que nous allions plus loin. La Conférence Permanente Loire a par exemple fait un atelier prospective de la Loire rêvée et de la Loire cauchemardée. Je crois que c'est quelque chose que nous

## Compte rendu

### Réunion du Comité syndical du 16 juin 2023

pourrions peut-être mener ici dans un cadre à définir, parce que c'est à mon sens ce que nous devons définir en premier.

C'est quoi l'estuaire pour nous ? souvent, on parle de l'estuaire qui s'arrête au Pont Anne de Bretagne, soit aux limites administratives du grand port maritime notamment. Dans les faits, l'estuaire remonte sur la partie amont. On sait que le bouchon vaseux est rendu du côté de Mauves-sur-Loire à certaines périodes. L'estuaire est donc beaucoup plus large que cela et je crois que nous devons peut-être traiter de cette question de l'estuaire de manière plus large. Aujourd'hui, nous avons la chance d'avoir des membres du PETR du Pays de Retz, mais nous pourrions aussi avoir des membres du Pays du vignoble nantais que nous avons commencé à rencontrer avec Aziliz GOUEZ. Nous voyons bien que la Loire est un sujet principal et prioritaire des préoccupations des élus dans ces secteurs, tout comme l'histoire ou le patrimoine.

Je voulais aborder cette question de la prospective, comme je voulais aussi aborder la question de la gouvernance. Je suis d'accord pour que nous réfléchissions sur la gouvernance que nous pourrions avoir, mais avant tout, cette gouvernance sera une gouvernance au service de quoi ? Avant tout, je pense qu'il faut que nous définissions des objectifs et ce que nous avons envie de traiter ensemble sur le sujet de la Loire. Par exemple, a-t-on envie de travailler sur l'état hydrographique de l'estuaire ? Il y a un programme de rééquilibrage de la Loire en ce moment sur la partie amont. Est-ce qu'il est nécessaire de faire la même chose sur la partie estuarienne ? Moi, je pose la question. Si j'écoute les acteurs que je rencontre chaque mois au sein de la CPL, la réponse est plutôt oui, notamment l'ancien Président de l'agence de l'eau, mais, dans ce cas-là, qui le porte ? Je crois que nous avons vraiment la nécessité d'aller un petit peu plus loin dans nos échanges entre élus pour définir une méthode et ensuite définir une gouvernance.

#### **Frédéric VASSE**

Monsieur CHARBONNIER.

#### **Raymond CHARBONNIER**

Tout est intéressant sur l'eau et sur les autres sujets. L'intérêt, on le voit bien, c'est massifier un peu les démarches. Nous parlons de l'eau puisque c'est un enjeu vital. Nous sommes justement en train d'étudier la faisabilité d'une nouvelle usine de production d'eau. Nous remontons de plus en plus à cause de ces histoires de bouchon vaseux parce que nous étions sur des îles en face de Goulaine et maintenant nous irions un peu plus près d'Ancenis. C'est dans l'air du temps. Est-ce que nous le faisons tous seuls à Atlantic'eau ? Est-ce que nous le travaillons avec Nantes Métropole ? Il y a des points intéressants.

Je vais prendre ma casquette de Président de Territoire d'énergies 44. Nous avons le développement des énergies renouvelables. Il y a un panel de mix énergétique avant d'avoir éventuellement du nucléaire. Dans le mix énergétique, nous allons en produire possiblement beaucoup dans le milieu rural et, pour une part, il va être consommé dans les grandes villes. Il y a donc une réciprocité au même titre que le projet alimentaire de territoire. À mon avis, tout cela favorise la possibilité de créer des liens et de développer et d'atténuer les coûts, parce que plus nous concernerons de monde, plus ce sera acceptable. À un moment donné,

## Compte rendu

### Réunion du Comité syndical du 16 juin 2023

nous avons parlé de l'acceptabilité. Nous pourrions toujours traiter l'eau même si elle est très dégradée. Nous avons des méthodes, mais cela coûtera de plus en plus cher. Il vaut donc mieux effectivement travailler sur une eau qui est de meilleure qualité. Nous nous engageons pour des années.

Il y a toutes les possibilités pour que nous créions des synergies autour de la Loire qui nous rapproche parce que nous avons quand même cette chance en Loire-Atlantique d'avoir la Loire. Au lieu d'être une frontière, il faut qu'elle nous rapproche. Il y a quelques jours, nous avons participé à Débord de Loire et nous l'avons bien senti dans la population. Je pense qu'il faut favoriser ce rapprochement pour ce qui concerne notre PETR. Je crois aussi qu'il y a des actions à entamer, parce que nous avons un certain nombre de nos collègues qui ont un peu peur d'être phagocytés par la métropole. Il faut que nous donnions les gages que tout le monde a à y gagner et que c'est un engagement gagnant-gagnant au niveau de l'eau, de l'alimentation et de l'énergie. Je pense que ce sont des vecteurs qu'il faut développer et continuer à avoir cette réflexion et la gouvernance viendra sur ce domaine, parce que nous sommes tous partie prenante. Je pense qu'il faut engager le dialogue à ce niveau-là.

#### **Frédéric VASSE**

Bien sûr.

Sylvain LEFEUVRE.

#### **Sylvain LEFEUVRE**

Je souhaitais parler d'un autre sujet qui pourrait peut-être faire complémentarité. On dit souvent que les cartes nous disent beaucoup de choses, mais j'ai été un peu stupéfait de voir les premières cartes. Je n'avais pas tout à fait en tête les limites du Pays de Retz et nous sommes tout proches de l'effet miroir à partir de la Loire sur nos deux territoires. Je pense qu'il y a un sujet tout à fait complémentaire. Je sais que les amis du sud travaillent sur des pénétrantes avec des voies réservées. Nous, nous travaillons sur des lignes de covoiturage virtuelles. Il y a de nombreux sujets comme cela qui tournent forcément autour des mobilités et qui sont internes aux EPCI. Sur notre territoire, et je pense que vous devez à peu près être sur les mêmes chiffres, nous avons un tiers des actifs Erdre et Gesvres qui travaillent sur l'agglomération nantaise. Nous avons beaucoup de déplacements pendulaires. Ce sont certainement des sujets qui mériteraient peut-être d'être travaillés ensemble. Cela peut commencer par des visites ou des actions sur lesquelles nous pouvons échanger. Il y a certainement un sujet à creuser autour des mobilités interne aux EPCI.

#### **Frédéric VASSE**

Avant de rendre la parole à Johanna ROLLAND pour sans doute conclure, je ne vous cache pas qu'avec Hugues BAUDRY nous sourions un peu en secret parce que nous avons fait une liste des sujets potentiels de collaboration renforcée et nous ne sommes pas loin de notre grand chelem mis à part un sujet que nous ne vous dévoilerons pas. En tout cas, ceux qui ont été cités sont tous très intéressants et il y a du pain sur la planche.

Merci à vous pour toutes ces contributions. Nous allons avoir des matériaux pour travailler.

#### **Johanna ROLLAND**

## Compte rendu

### Réunion du Comité syndical du 16 juin 2023

Merci vraiment à toutes et à tous pour ces échanges. Je voudrais peut-être repartir de ce que nous disait Raymond CHARBONNIER à l'instant. Vous avez évoqué deux sujets dans lesquels je me retrouve totalement.

Tout d'abord, comment dans ces enjeux qui peuvent devenir très vite très techniques il est essentiel d'avoir cette dimension de la science, de la rigueur, de pouvoir se préparer. Tout cela, ce sont des faits scientifiques démontrés et pas depuis la semaine dernière.

Dans le même temps, vous faisiez référence à ce qui s'est passé avec Débord de Loire en disant qu'au moment de Débord de Loire, on sent bien que cela vous a permis de partager quelque chose avec les citoyens. C'est vrai que la question de la dimension à la fois citoyenne et à la fois sensible, ce sont deux couleurs. Je trouve que ce serait quelque chose d'intéressant, mais je ne sais pas sous quelle forme pour ne pas perdre ce que nous avons à regarder ensemble.

La deuxième chose que vous avez évoquée, c'est que finalement si nous devons aller vers plus de gouvernance commune autour de l'estuaire, à partir de quoi devons-nous partir ? La porte d'entrée peut venir peut-être de deux pistes de travail. La première serait de nous demander si nous considérons que d'un point de vue symbolique, mais pas uniquement, dans chacun de nos SCoT nous faisons le choix d'un chapitre commun « estuaire ». Je le formule comme cela. Cela peut être une manière d'ores et déjà de mettre ce premier sujet à nos agendas démocratique. La deuxième consiste à déterminer comment dans la suite des échanges entre nos organisations (le Pôle, le PETR et le SYLOA, puisque c'est revenu logiquement à plusieurs reprises) nous choisissons peut-être deux ou trois objets de travail un peu concrets parce que nous voyons que les questions sont très vastes. Je pense que nous avons un enjeu partagé à conjuguer à la fois des réflexions à moyen terme sur la gouvernance, mais aussi un ou deux sujets très concrets et pragmatiques sur lesquels nous pouvons nous éprouver les uns les autres. Je pense que c'est aussi souvent à l'épreuve des faits que ce que nous sommes capables de matérialiser ensemble et que nous réussissons à faire bouger les lignes. En tout cas, merci pour l'intervention et la présentation. Merci à nos co-directeurs d'avoir co-préparé tout ce travail en commun.

Je laisse le mot de la fin à Bernard MORILLEAU.

#### **Bernard MORILLEAU**

Il se trouve qu'hier soir il y avait une réunion organisée par le CPIE sur le Pays de Retz sur le retour du travail du GIEC. Il y avait donc le GIEC et il y a eu d'autres interventions. Il y avait 300 personnes à Machecoul hier soir. Il y a quelques années, nous n'aurions pas vu autant de monde autour de ce sujet-là. Il y a des citoyens acteurs, mobilisés, actifs, parfois débordants, comme nous avons pu le constater ces derniers jours, mais ces citoyens-là étaient dans la salle et ils étaient très interrogatifs. Je trouve que cela nous renvoie vraiment à cette question de la responsabilité que nous avons aujourd'hui par rapport au monde que nous préparons demain à nos concitoyens. Les SCoT en sont la base, même s'ils ne sont pas les seuls, mais c'est bien ce qui organise nos territoires, puisque la loi a prévu les SCoT comme cela. D'où tout l'intérêt que nous avons à travailler ensemble sur différents sujets.

Nous avons beaucoup parlé de l'eau cet après-midi. Je m'interroge sur le fait que nous n'ayons pas plus parlé de l'énergie, puisque je pense que l'énergie est aussi un vrai débat. Cela a été

## Compte rendu

### Réunion du Comité syndical du 16 juin 2023

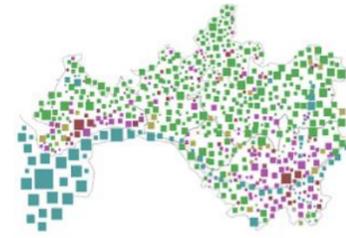
évoqué, mais cela n'a pas été beaucoup plus loin. Comme quoi il y aura d'autres sujets et il faudra renforcer ces sujets-là.

En conclusion, je me réjouis de pouvoir engager et, je l'espère, prolonger ces discussions entre nous.

Quand on regarde la carte qui est projetée, je pense que nous avons fait un bon choix, parce on voit la cohérence de ce territoire. La Loire, comme l'a dit très justement Raymond CHARBONNIER, qui apparaît comme une frontière entre nos deux territoires apparaît finalement être le milieu quand on voit les deux territoires réunis ensemble et être l'épine dorsale. Je trouve qu'il y a vraiment une cohérence à travailler ensemble sur ce sujet. Cela n'empêche pas bien sûr d'avoir des discussions avec les territoires qui nous bordent, mais que nous allions plus loin tous les deux ensemble essayer de résoudre les problèmes. Nous devons réunir environ 70 ou 80 % de la population de la Loire-Atlantique sur cette périphérie-là et je trouve cela très intéressant.

Merci de nous avoir accueillis dans votre salle, cher Président de Erdre et Gesvres, merci au Pôle métropolitain et bonne continuation dans vos travaux en vous souhaitant plein de bonnes choses.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.*



NANTES SAINT-NAZAIRE  
PÔLE MÉTROPOLITAIN



**TRAJECTOIRE** **2050**  
Nantes Saint-Nazaire  
Pôle Métropolitain

# TEMPS DE PARTAGE

## Présentation de l'Etat Initial de l'Environnement

par **Sandra Jeannot** du bureau d'études E.A.U



E.A.U ENVIRONNEMENT



**Répondre aux questionnements  
environnementaux d'avenir**

**Projet de bonne santé  
environnementale des territoires**



QUESTIONNER LA CAPACITÉ DES  
TERRITOIRES AU REGARD DU  
DÉVELOPPEMENT ACTUEL ET  
FUTUR ?

Considérer une **échelle fonctionnelle dépassant les périmètres administratifs** pour concevoir l'adaptation au changement climatique : Echelle de chaque SCoT mais également à l'échelle des deux SCoT

Envisager de manière plus étroite la dimension de santé-environnement-climat et **veiller aux enjeux environnementaux qui contribuent au bien-être global des habitants et au bon état des milieux.**

Intégrer la notion de **résilience et de transitions territoriales** écologiques, économiques et sociales au regard des mutations climatiques

Intégrer la **transversalité** dans l'ensemble des réflexions pour établir un corpus, une feuille de route et une stratégie

Comprendre et **identifier les zones à enjeux, les interdépendances entre territoires et écosystèmes**

Cerner la variété des **leviers d'actions pour limiter l'impact du dérèglement climatique sur l'environnement**

Faire le lien avec la question de l'alimentation

**Identifier des solutions d'adaptation** ayant fait leurs preuves et retours d'expériences applicables aux territoires



## Conserver les conditions d'un « bien vivre »

**Limites planétaires (J. Rockström)** : les neuf limites écologiques qu'il ne faudrait pas dépasser pour préserver la stabilité de la planète : le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, la perturbation des cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore, les changements d'utilisation des sols, l'acidification des océans, l'utilisation mondiale de l'eau, l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique, l'augmentation des aérosols dans l'atmosphère, l'introduction d'entités nouvelles dans la biosphère.

**Le « plancher social »** retient onze nécessités de vie : besoins humains dont personne ne devrait manquer : une alimentation saine et nutritive, l'accès à l'eau potable et à l'hygiène, l'accès aux soins de santé, à une éducation gratuite, à un logement décent, à des services énergétiques adéquats, à des revenus suffisants, à des réseaux de transport et d'information.

# UNE ATTRACTIVITÉ DYNAMIQUE

## SCoT Métropolitain Nantes Saint-Nazaire



**Démographie**  
913 171 habitants  
2013-2019 + 1,7 %



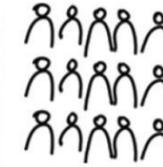
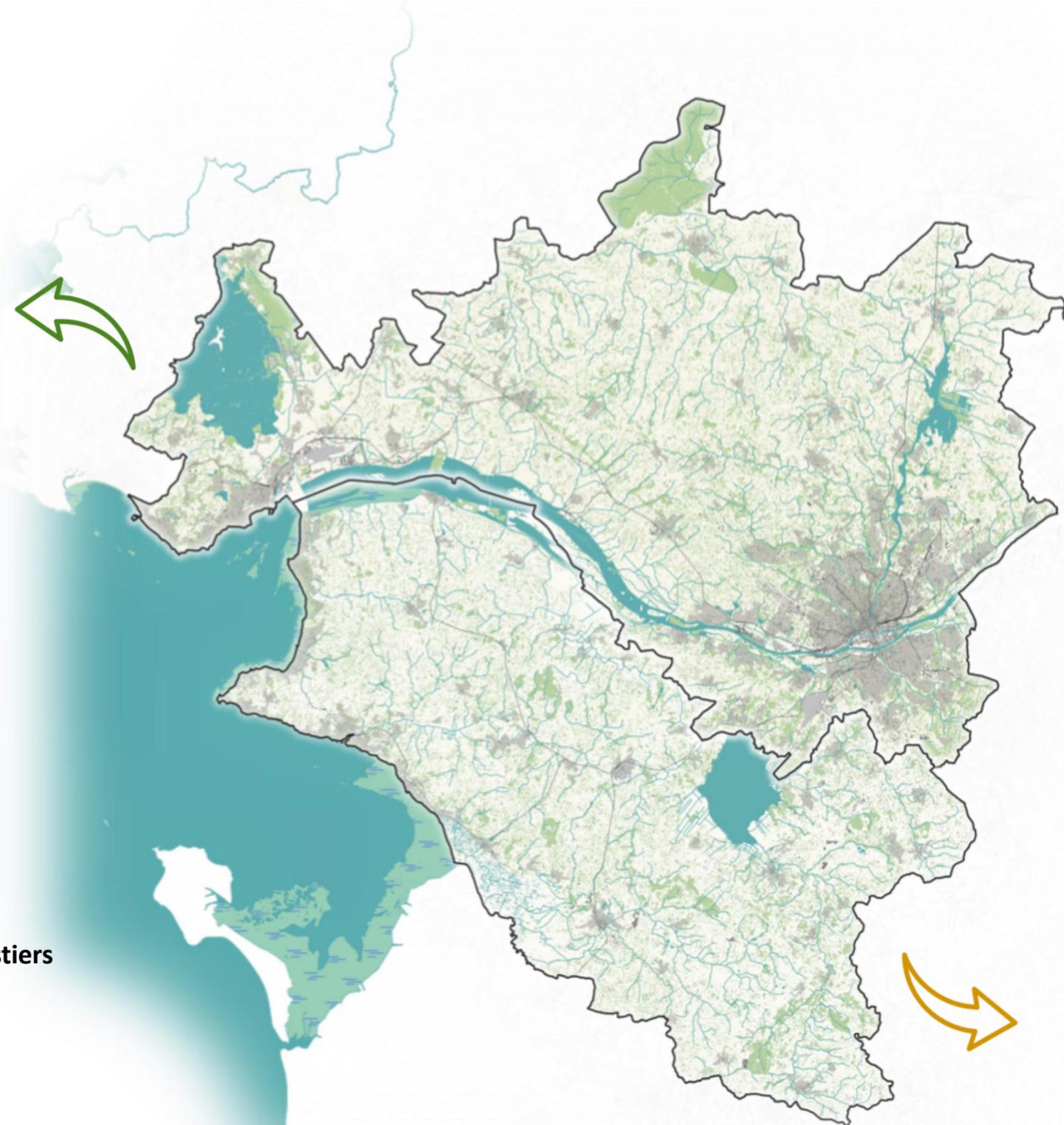
**Logement**  
471 786 logements  
2013-2019 + 2,2 %



453 014 Emplois  
2013-2019 + 1,6 %



**Espaces naturels agricoles et forestiers**  
79 % du territoire



**Démographie**  
159 871 habitants  
2013-2019 + 1,5 %



**Logement**  
471 786 logements  
2013-2019 + 1,9 %



**Emploi**  
453 014 Emplois  
2013-2019 + 0,3 %



**Espaces naturels agricoles et forestiers**  
96 % du territoire

SCoT Pays de Retz

# LA RESSOURCE EN EAU, UN FIL CONDUCTEUR DE LECTURE DES TERRITOIRES

# L'EAU DANS TOUT SES ETATS...

## UNE RICHESSE AQUATIQUE EN QUELQUES CHIFFRES

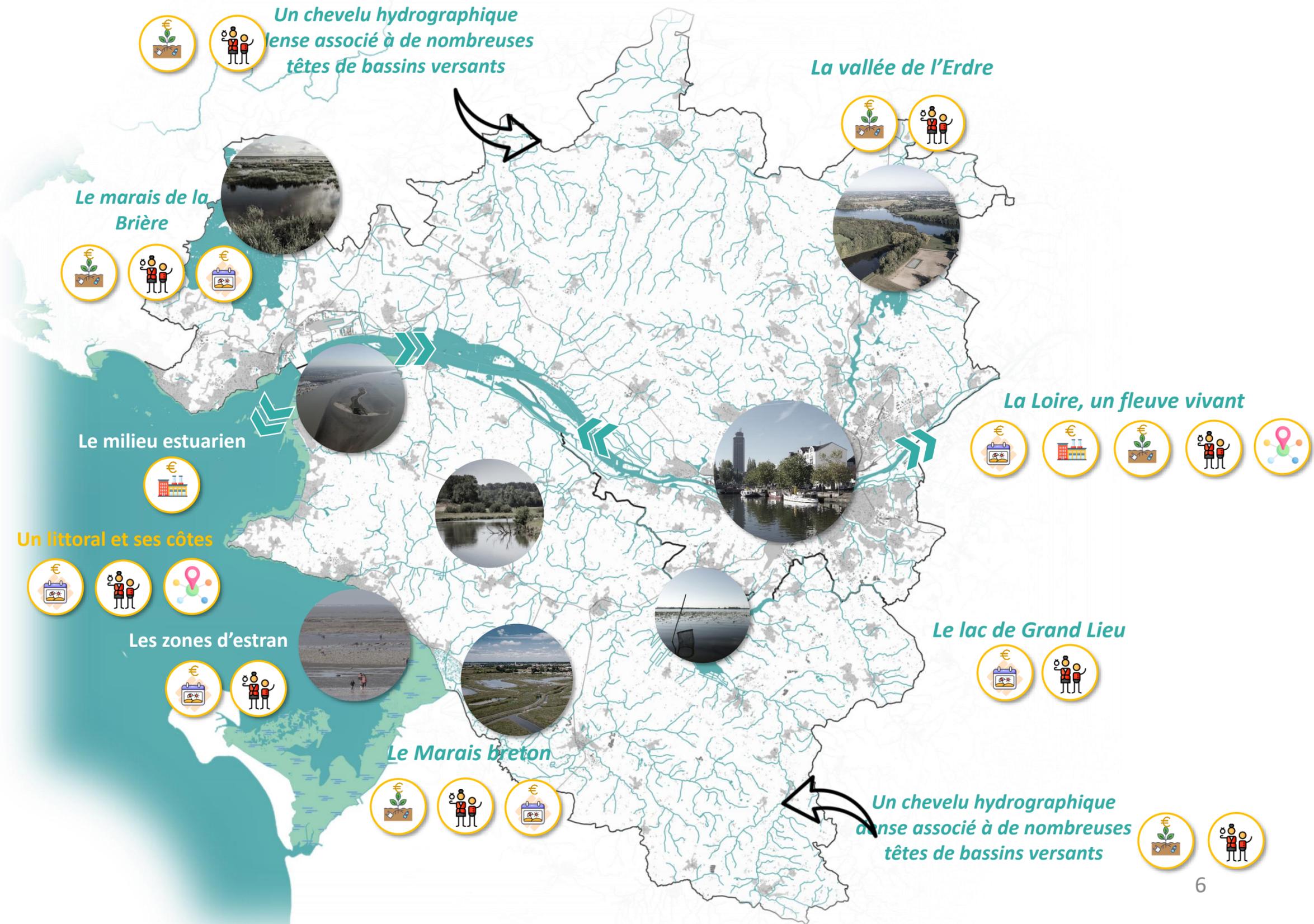
- 52 bassins versants
- 46 masses d'eau superficielle
- 1 masse d'eau de transition
- 2 masses d'eau côtière
- 14 masses d'eau souterraine

## ...SUPPORT DE CADRE DE VIE, D'ATTRACTIVITÉ ET D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES...

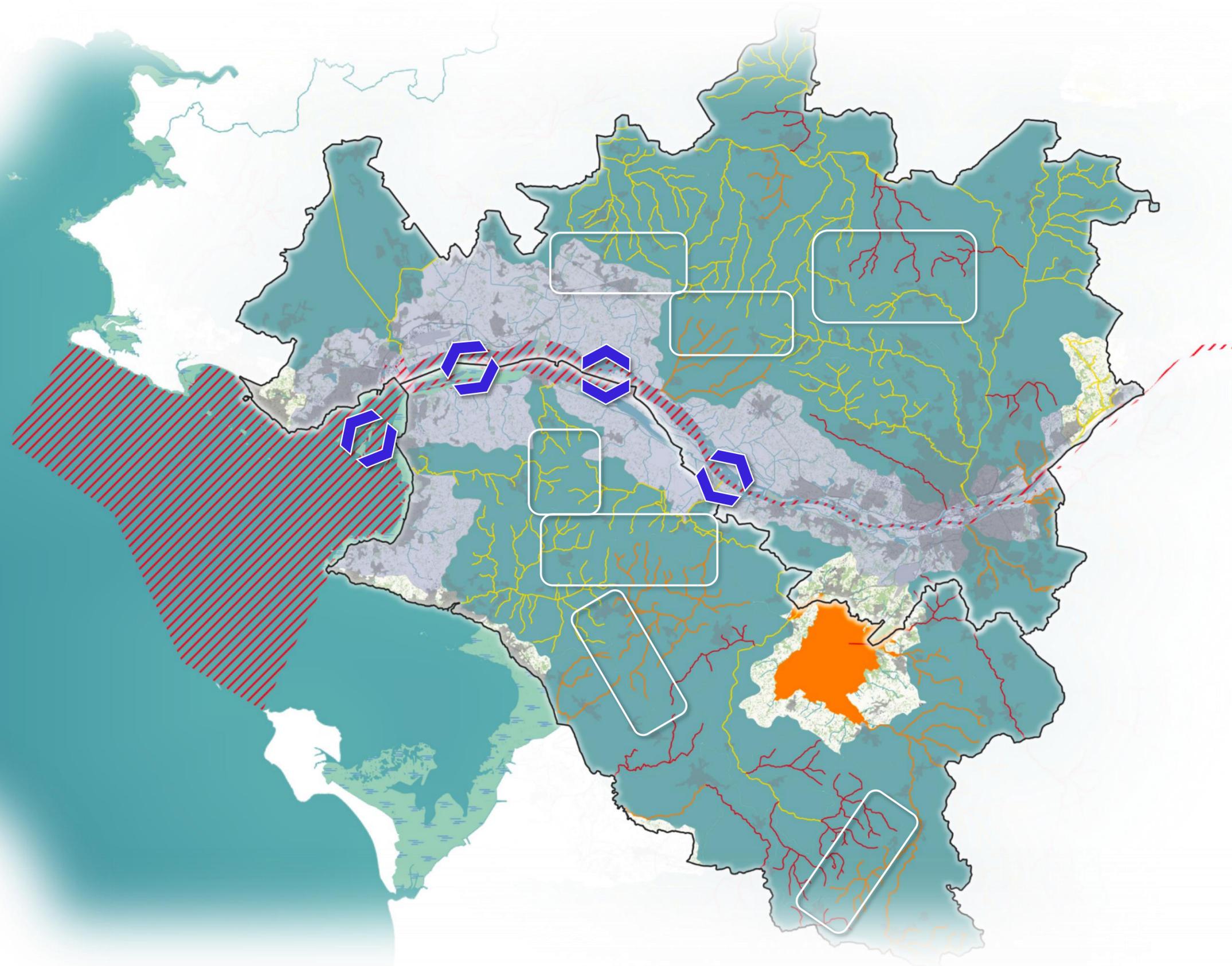
- Activités industrielles, portuaires, de pêches
- Activités agricoles
- Activités touristiques
- Support de cadre de vie, de mobilités et de détente
- Identité du territoire

## ...AUX SERVICES RENDUS POUR L'ENVIRONNEMENT TRÈS NOMBREUX

- Habitats naturels et biodiversités uniques
- Gestion des risques : inondation, mouvement de terrain
- Gestion qualitative et quantitative de l'eau
- Fonctionnalité des sols
- Adaptation au changement climatique



# UNE RESSOURCE FRAGILE AUJOURD'HUI



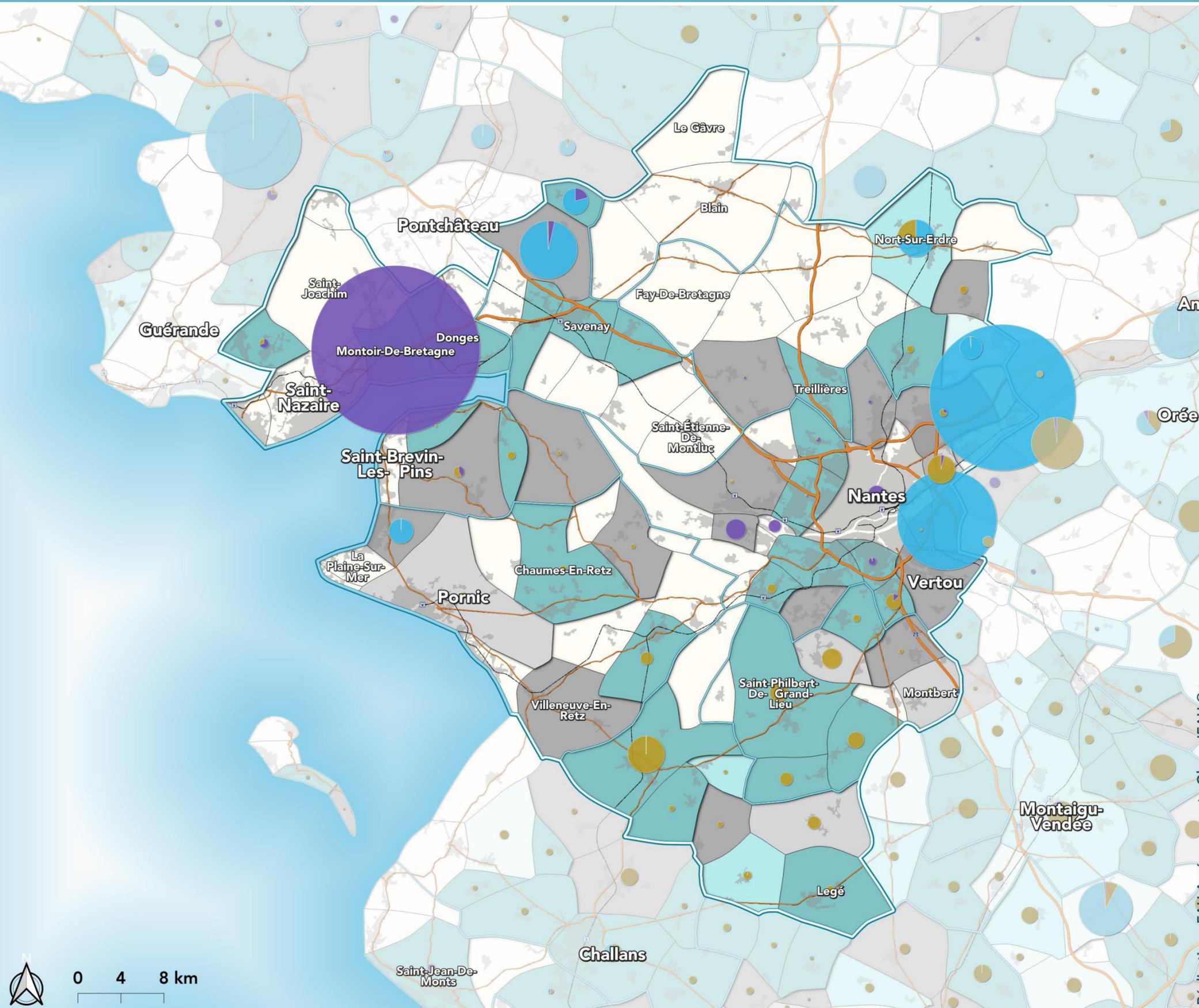
## UN ETAT QUALITATIF À AMÉLIORER

- 100 % des masses d'eau cours d'eau en état écologique moyen à mauvais
- 75 % des masses d'eau de transition (Estuaire de la Loire) et côtières en mauvais état chimiques
- 35 % des masses d'eau souterraine en mauvais état qualitatif
- 1 masse d'eau en mauvais état quantitatif

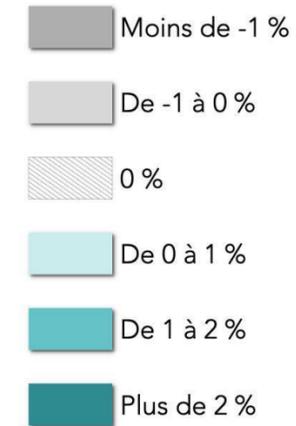
### Etat écologique des cours d'eau

- Très Bon
- Bon
- Moyen
- Médiocre
- Mauvais
- Pressions liées aux facteurs biologiques et/ou à la pollutions diffuse
- Pressions liées aux continuités, à la continuité morphologique et/ou à la pollution diffuse
- Lien Nord Sud Estuaire de la Loire
- Enjeux de gestion des têtes de bassin versant pour la qualité de l'eau

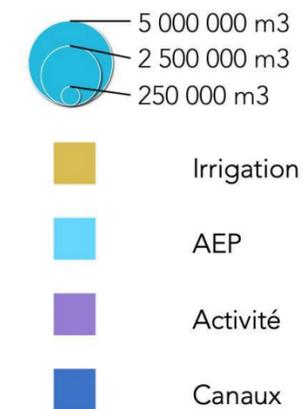
# UN USAGE DE L'EAU PARTAGÉ



**TCAM du prélèvement d'eau entre 2012-2015 et 2016/2019**



**Prélèvement eau par usage (hors énergie, barrage et canaux) en 2019**



## UN ÉTAT QUALITATIF À AMÉLIORER

- Une eau prélevée essentiellement d'origine superficielle (84 %)
- Augmentation des besoins en eau pour les activités économiques
- Augmentation de la consommation globale d'eau à l'habitant
- Peu d'évolution pour l'alimentation en eau potable (2,27 m<sup>3</sup> par an en 2008 contre 2,23m<sup>3</sup> par an en 2019)
- Des efforts majeurs pour les prélèvements en eau pour l'énergie

# UNE RESSOURCE EN EAU VULNÉRABLE DÈS AUJOURD'HUI ET DEMAIN

## UNE EAU SUFFISANTE POUR DEMAIN ?

- 3 gestionnaires assurent la production et la distribution de l'eau : Atlantic'Eau, CARENE, Nantes Métropoles
- Interconnexion interne entre les SCoT et EPCI
- Interconnexion externe : CAP Atlantique, Vilaine Atlantique, FEREL



### QUADRUPLES ENJEUX

- Atteinte des limites pour les besoins /ressources
- Une ressource abondante, la Loire, mais vulnérable au regard du changement climatique (dégradation de sa qualité, bouchon vaseux, étiage sévère)
- Des interconnexions avec des territoires voisins, eux même soumis à des pressions
- Comment assurer l'ensemble des usages (agricoles, industriels, énergies...etc)

## Et ailleurs ?

Le projet « **Restauration des étangs et marais des salins** de Camargue » consiste en un accompagnement de l'évolution des milieux par un retrait maîtrisé et progressif du trait de côte sur les secteurs en érosion et la reconnexion hydro-biologique des lagunes entre elles ainsi qu'avec la mer et les sous-bassins versants périphériques (**MARAIS DE CAMARGUE**)

## PRESSIONS LIÉES AUX CHANGEMENT CLIMATIQUE



### Modification du bouchon vaseux

Dégradation de la qualité de l'eau de la Loire

**Pression pour l'alimentation en eau potable**  
**Pression pour les activités agricoles et industrielles**



### Augmentation de la sécheresse des sols

Augmentation des usages pour l'irrigation  
Dégradation des cours d'eau : hydro-morphologie, qualité, quantité

**Pression pour les activités agricoles, touristiques et industrielles**  
**Pressions sur les faciès écologiques**

### Modification du cycle de l'eau Raréfaction de la ressource

Dégradation de la qualité des cours d'eau  
Tensions plus intenses sur des périodes ciblées

**Pression pour les activités agricoles, touristiques et industrielles**  
**Pressions sur la gestion des risques**



### Augmentation des vagues de chaleurs

Augmentation des usages pour l'eau potable

**Pression pour les activités touristiques et la sensibilité de la population**

## LA TRANSITION CLIMATIQUE

# TERRITOIRES À RISQUES ET VULNÉRABILITÉ DES POPULATIONS



 Mouvement de terrain  
 Recul trait de côte - érosion  
 Industries  
 Retrait gonflement Argile  
 Inondation - submersion  
 Remontée de nappe

## 7 TYPES D'ALEA

- Aléa retrait gonflement des argiles
- Aléa mouvement de terrain
- Aléa cavité souterraine
- Aléa inondation (y compris la submersion)
- Aléa industriel
- Aléa radon
- Aléa érosion côtière

## DES ETUDES EN COURS

- Etude de cartographie et de qualification de l'aléa submersion marine sur l'estuaire de la Loire – pilotée par la Préfecture / DDTM44
- Prise en compte par les EPCI de réflexion autour de la stratégie de gestion intégrée du trait de côte
- Inscription de plusieurs communes littorales sur la liste en référence à l'ordonnance du 6 avril relative 2022 à l'aménagement durable des territoires littoraux exposés au recul du trait de côte (Loi Climat et Résilience)

## UNE GESTION DU RISQUE

- TRI Nantes
- TRI Saint-Nazaire
- TRI Noirmoutier Saint Jean de Monts
- PPRI Loire aval Agglomération Nantaise
- PPRI Sèvre Nantaises
- PPRL Baie Bourgneuf Nord
- PPRL Côte de Jade
- PAPI Baie de Bourgneuf
- PAPI CARENE
- + SGRLI

# LES RISQUES DE DEMAIN ?

## ENJEUX QUESTIONS OUVERTES

- Comment vivre avec le risque et quelle(s) capacité(s) à réagir dans le temps et dans l'espace
- Comment prendre en compte la modification et l'intensité probable des risques (ponctuellement très fort dans les années à venir)
- Faut-il encore plus acculturer les territoires (population, acteur, élus) ?
- Comment gérer l'évolution des risques vis-à-vis de l'accroissement de la vulnérabilité des installations industrielles ? Comment prendre en compte voir se servir de cette imbrication Industrie/Milieu Aquatique / Risque ?
- Comment prendre en compte les conséquences en chaînes de façon territorialisées (exemple : l'avenir de la gestion du Lac de Grand Lieu vis-à-vis de la submersion marine) ?

### ET AILLEURS ?

Premier outil holistique d'adaptation au climat – ↓ **4°C refroidissement** de la ville (MELBOURNE)

Stratégie de développement adaptatif qui permet de préparer la ville aux conséquences du changement climatique (ROTTERDAM)

Création d'un quartier résilient au changement climatique - ↑ **20% des surfaces** du quartier sont **végétalisées** (COPENHAGUE)

Plan d'action « Cooling Singapore » qui permet d'améliorer le confort thermique et d'atténuer les îlots de chaleur (SINGAPOUR)

Œuvre d'art pour sensibiliser au changement climatique : « Ice Watch » par Olafur Eliasson (PARIS), Deux mains géantes (VENISE), La sculpture « Campagne électorale » (BERLIN), l'installation « Le bruit des icebergs » (MONTRÉAL)

## PRESSIONS LIÉES AUX CHANGEMENT CLIMATIQUE



Accroissement de l'aléa de retrait gonflement des argiles

Pression pour la pérennité des biens

Accroissement de l'aléa des feux d'espaces boisés

Pression pour la pérennité des biens et des personnes

Tensions pour le secteur touristique

Accroissement de l'aléa d'érosion / recul trait de côte

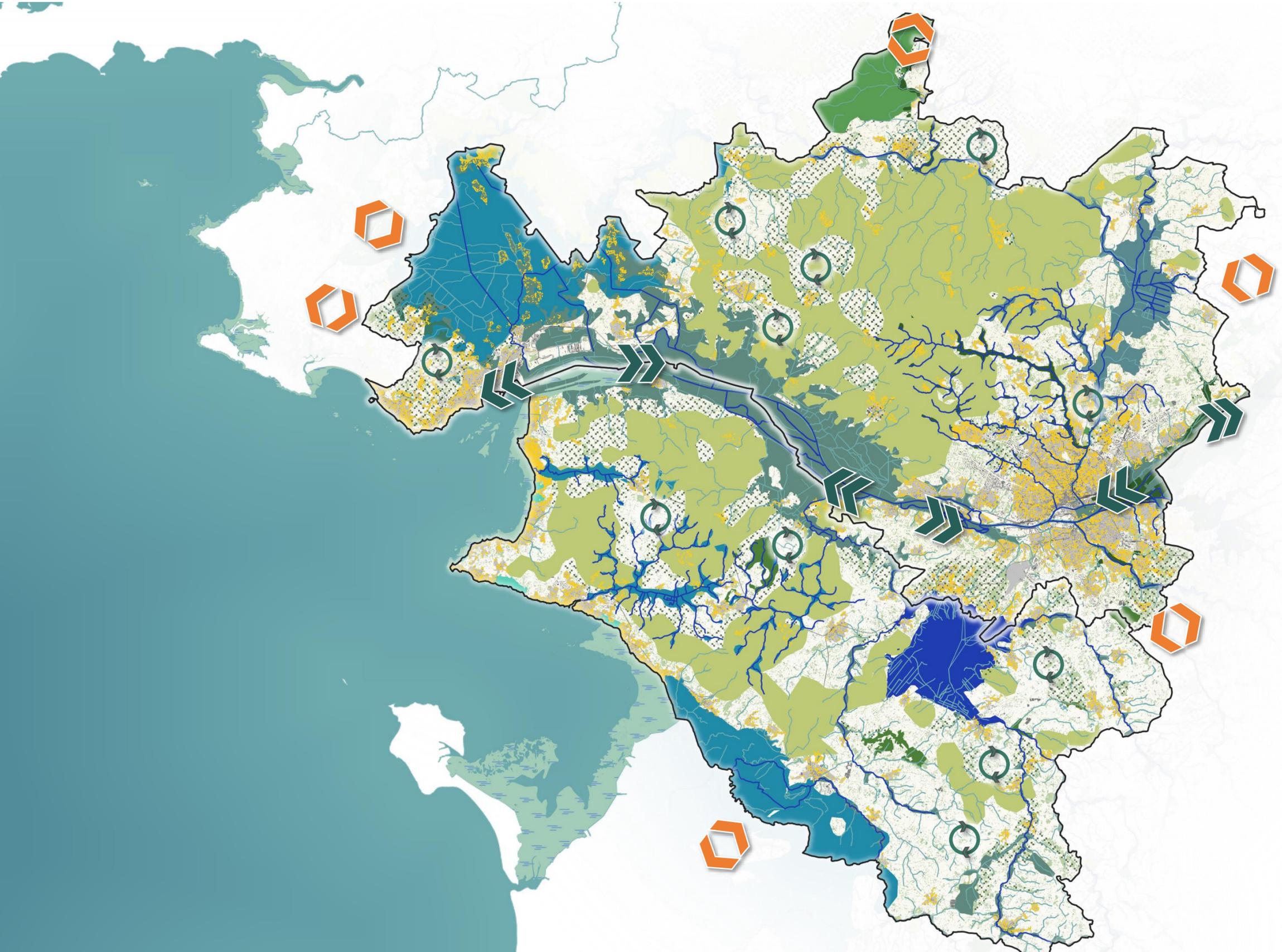
Pression pour les activités touristiques  
Pression sur la composition spatiale

Modification du cycle de l'eau  
Raréfaction de la ressource  
Accroissement risques d'inondation / ruissellement / remontée nappe

Pression pour les activités agricoles, touristiques et industrielles  
Pressions sur la gestion des risques  
Pression sur la composition spatiale

Vulnérabilité des personnes et des biens  
Impacts sur les activités économiques  
Coûts pour les collectivités

# LA DYNAMIQUE ÉCOLOGIQUE AUTOUR DE L'AXE STRUCTURANT DE LA LOIRE MAIS PAS QUE...



## Réservoirs de biodiversité

- Milieux bocagers
- Milieux forestiers et bois
- Milieux de marais
- Milieux humides
- Milieux rivulaires, de vallées
- Milieux aquatiques et cours d'eau

## Corridors et perméabilités

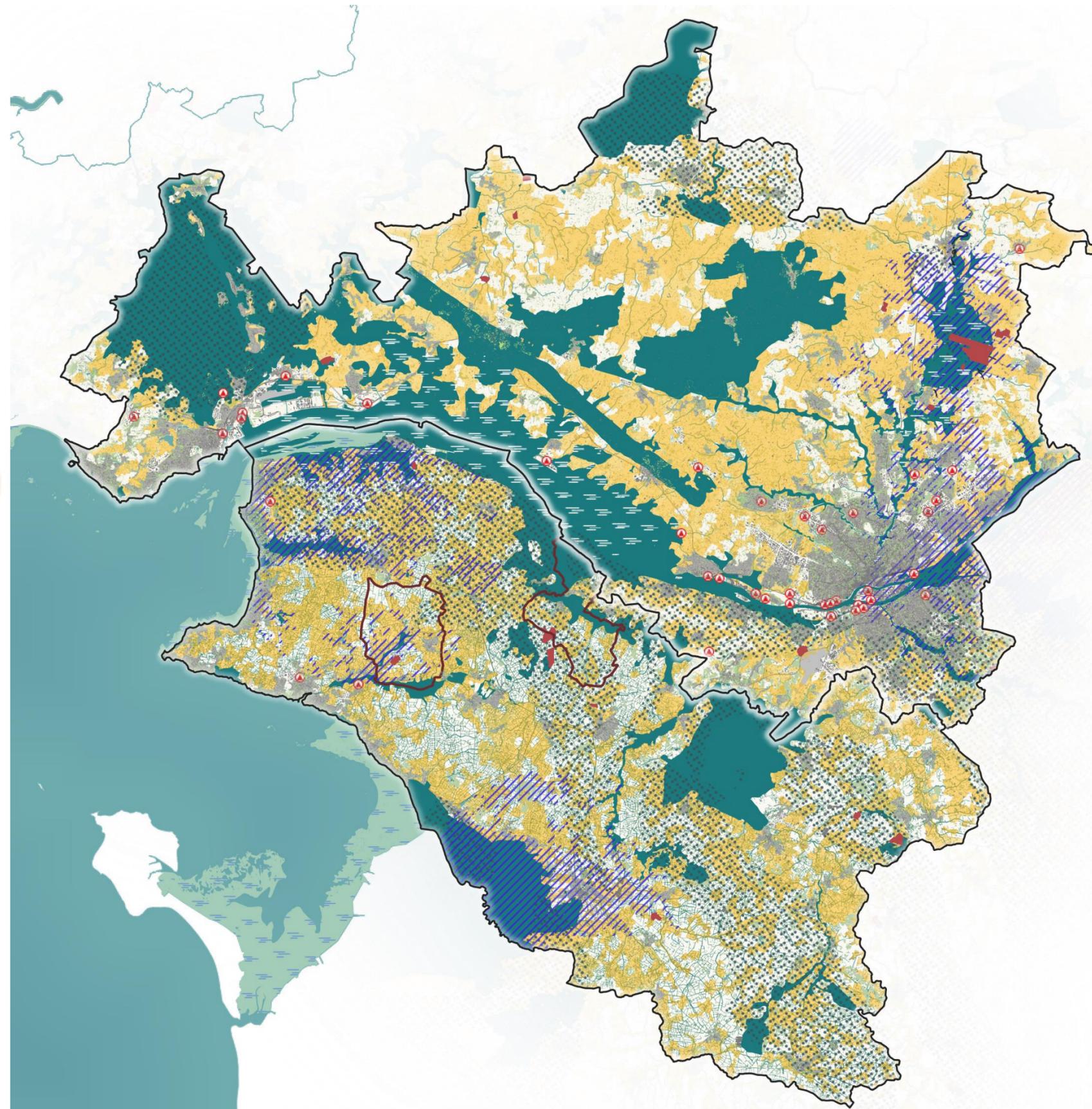
- Espaces de perméabilités des milieux bocagers et boisés
- Espaces végétalisés urbains
- Grands corridors interrégionaux
- Corridors aquatiques
- Corridor spécifique de la Loire

# UNE NOUVELLE APPROCHES : DES SOLS VIVANTS RICHES AUX SERVICES NOMBREUX

DES SOLS, DES SERVICES TRANSVERSAUX, SUPPORT D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE CRÉATIONS DE RICHESSES ET DE VALEURS AJOUTÉES

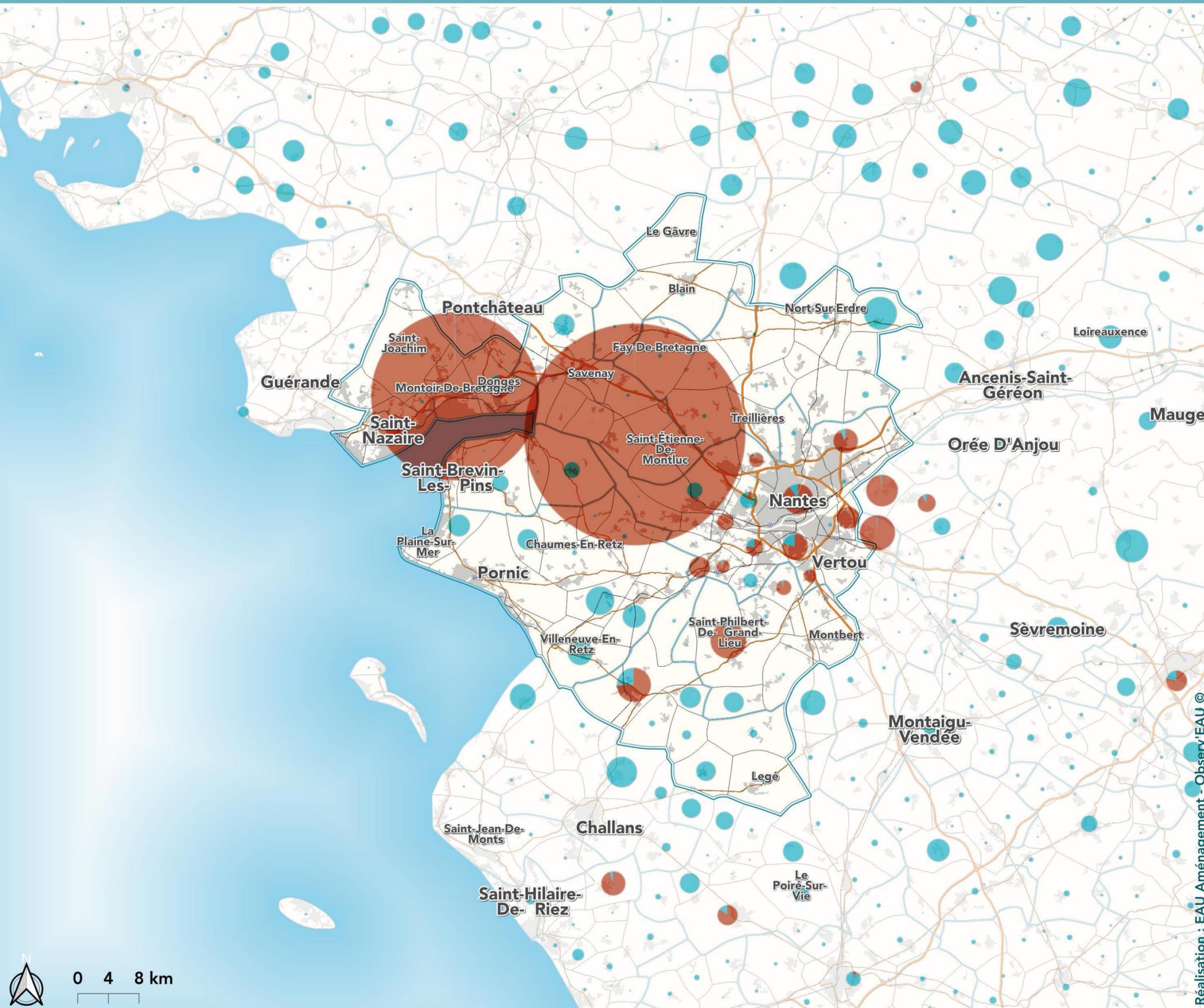


Les fonctions des sols | Crédit : Flore Vigneron pour le Cerema

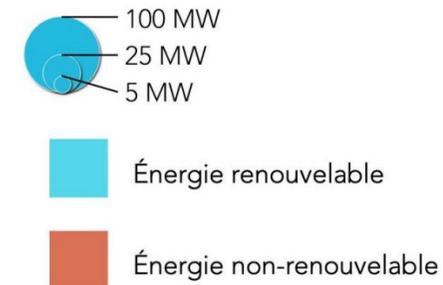


- Fonctionnalité écologique**
  - Espaces naturels remarquables
- Fonctionnalité hydrologique**
  - Réserve utile des sols
  - Zones inondables
  - Remontée de nappes
  - Maillage bocager, gestion des ruissellements
- Fonctionnalité climatique – stock de carbone**
  - Espaces écologiques
  - Espaces agricoles
- Fonctionnalité agricole**
  - Réserve utile des sols
  - Espaces agricoles
- Richesse minérale (matériaux)**
  - Exploitation – carrières actives
  - Zones stratégiques d'extraction
- Fonctionnalité lutte contre l'érosion**
  - Maillage bocager

# UN MIX ÉNERGÉTIQUE D'INTERET NATIONAL



## Énergie renouvelable et non-renouvelable produite en 2022 (MW) :



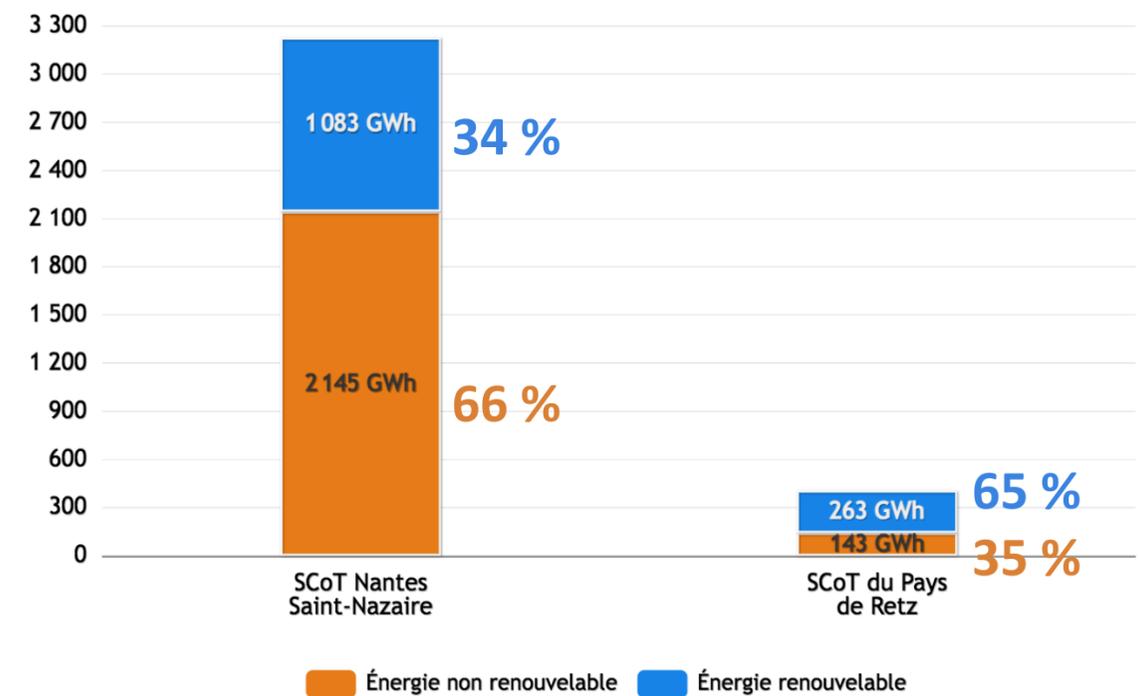
**PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE DIVERSIFIÉE**

- Hydraulique
- Bois-Energie
- Solaire
- Eolien
- Biomasse

Projet d'envergure à venir : Eoliennes Off shore au large de Saint Nazaire  
80 éoliennes – 480 MW, soit 20 % de l'électricité de la région Pays de la Loire

## Production d'énergie renouvelable et non renouvelable en 2023

Source : ORÉ - Registre national des installations de production et de stockage d'électricité

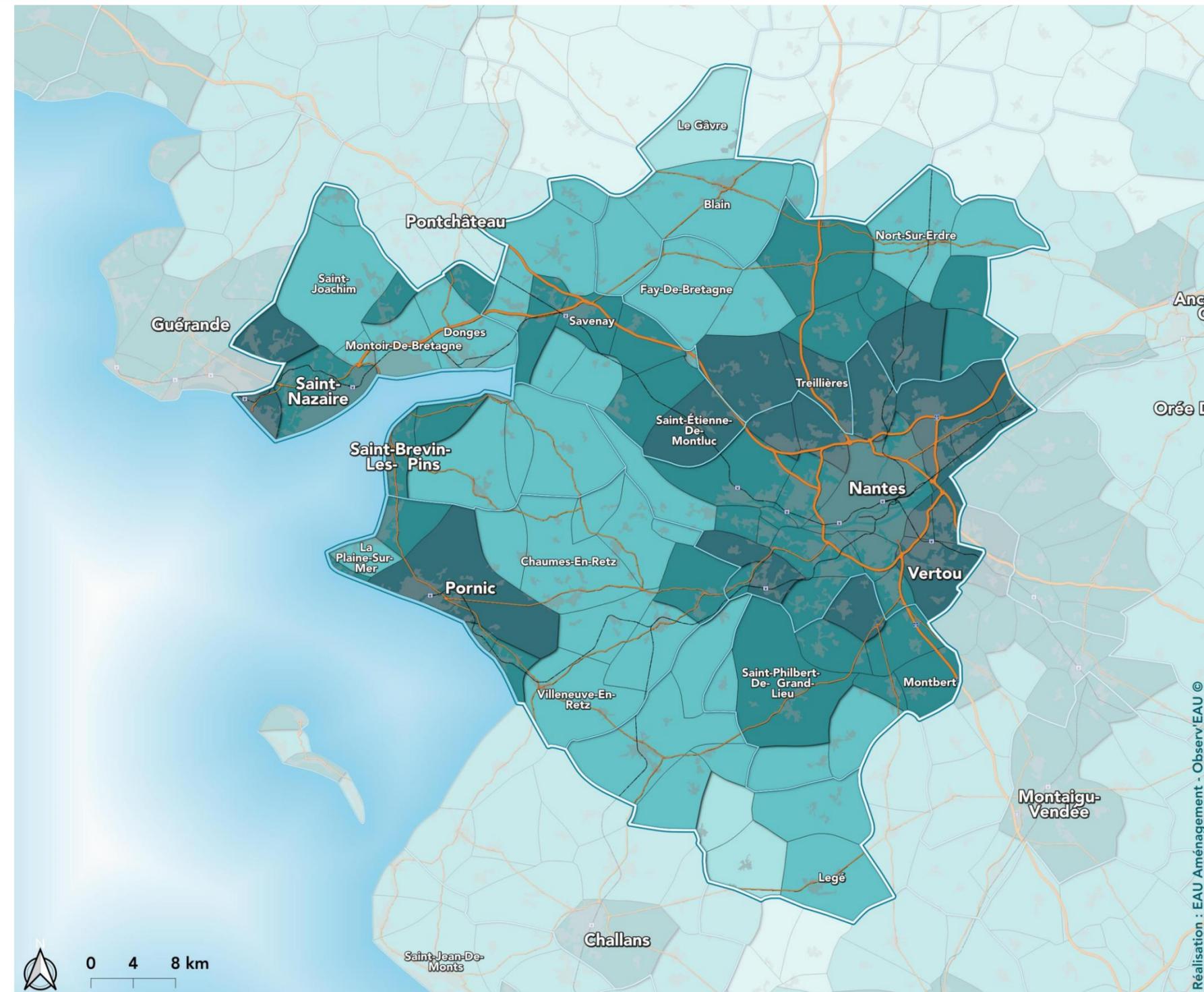


Source : ORÉ - Registre national des installations de production et de stockage d'électricité - 2022

# QUELLE PRÉCARITÉ DE LA POPULATION FACE À LA FACTURE ÉNERGETIQUE ?

- 44 % des communes sont concernées par des déplacements Domicile – Travail > 20 km
- Principaux flux vers Nantes et vers Saint-Nazaire

- 34 % des logements construits avant 1970 et 18 % après 2006
- Grands logements (+5pièces) pour un desserrement des ménages important
- Adaptabilité des logements au parcours de vie ?



Estimation d'un reste à vivre annuel, post dépense énergétique en 2019

Secret statistique

Moins de 12 500 €

De 12500 à 15000 €



De 15000 à 17500 €

De 17500 à 20000 €

Plus de 20 000 €



# LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE ? UNE RÉPONSE À L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Part de la végétation dans les enveloppes urbaines :

Moins de 4%

De 4 à 7%

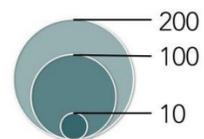
De 7 à 10%

De 10 à 20%

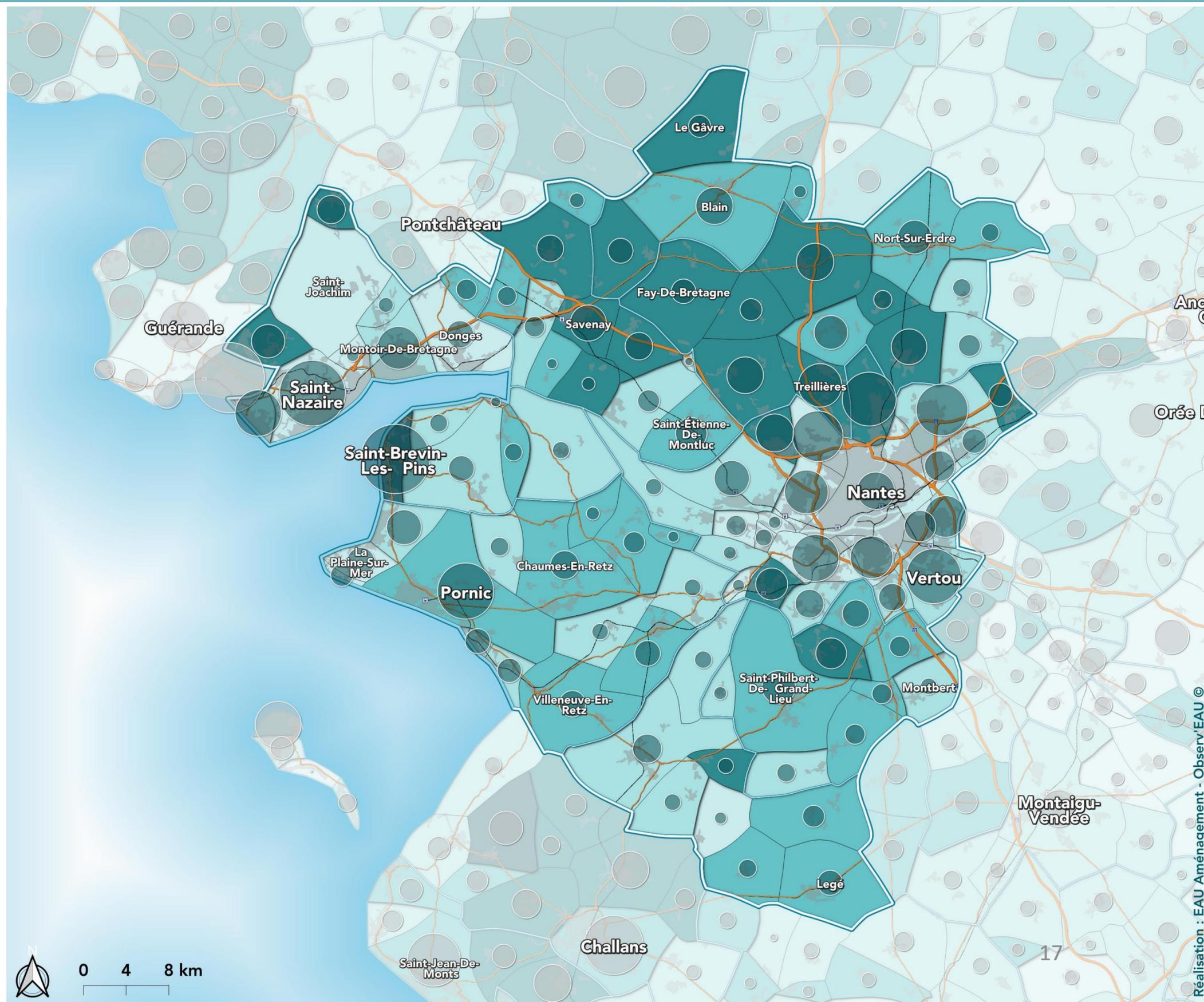
Plus de 20%



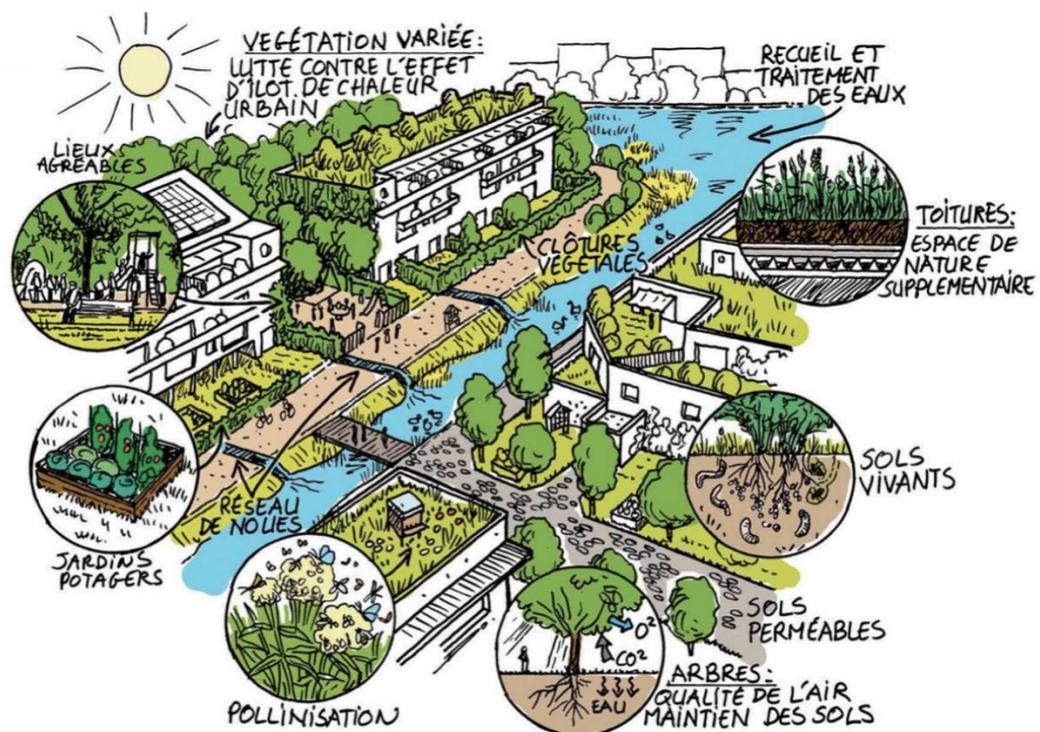
Surface de la végétation dans les enveloppes urbaines en 2021



Source : EAU - BDTOPO - Analyse des enveloppes urbaines - 2022

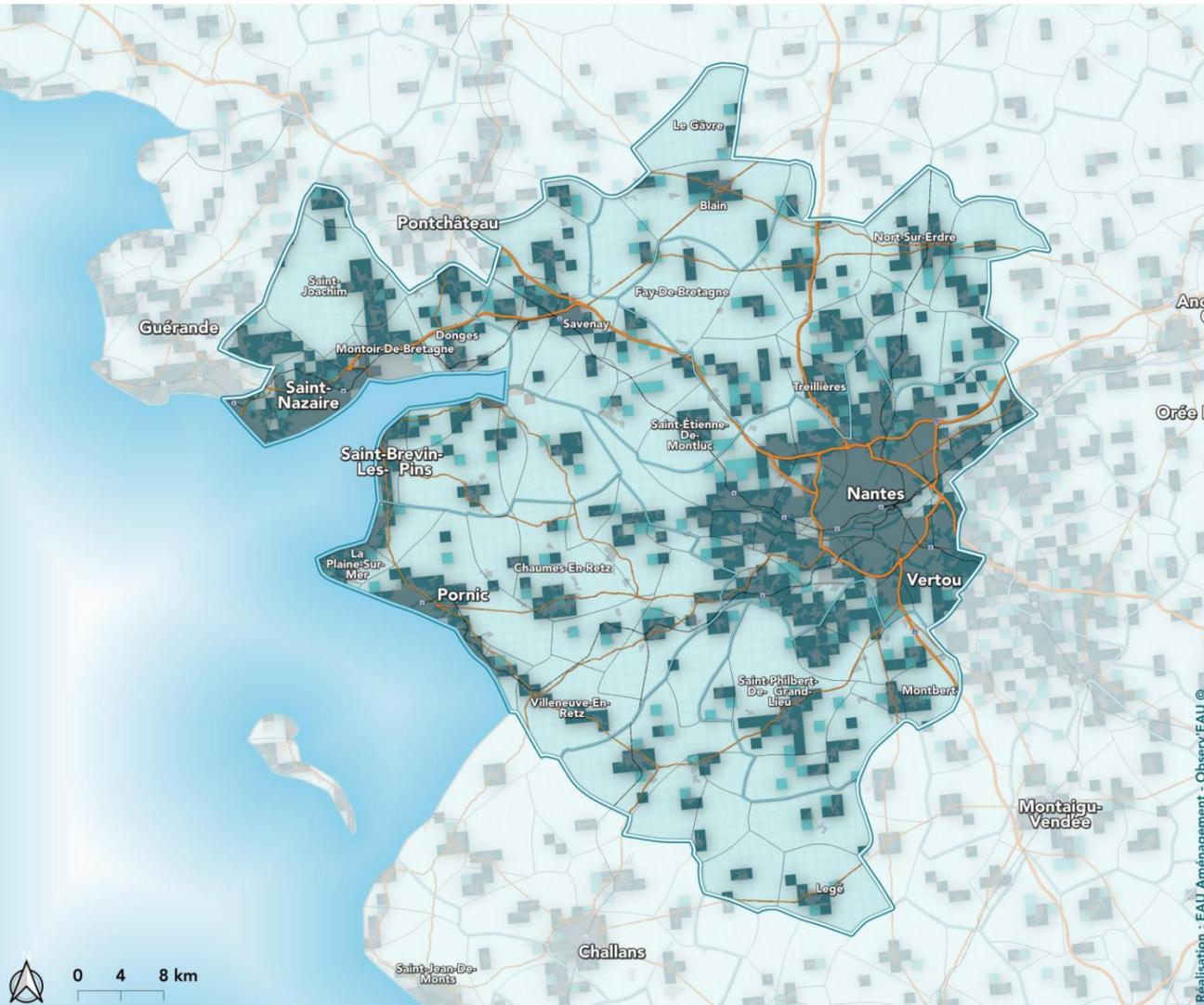


- La nature en ville un levier vers une "ville sobre" grâce aux services écosystémiques : - lutte contre les pollutions (air, sol, eau...) - lutte contre les îlots de chaleur - lutte contre les inondations - apports de services socio-culturels (espaces verts, jardins partagés...)
- Etude des Solutions Fondées sur la Nature



## LA SANTE ENVIRONNEMENTALE

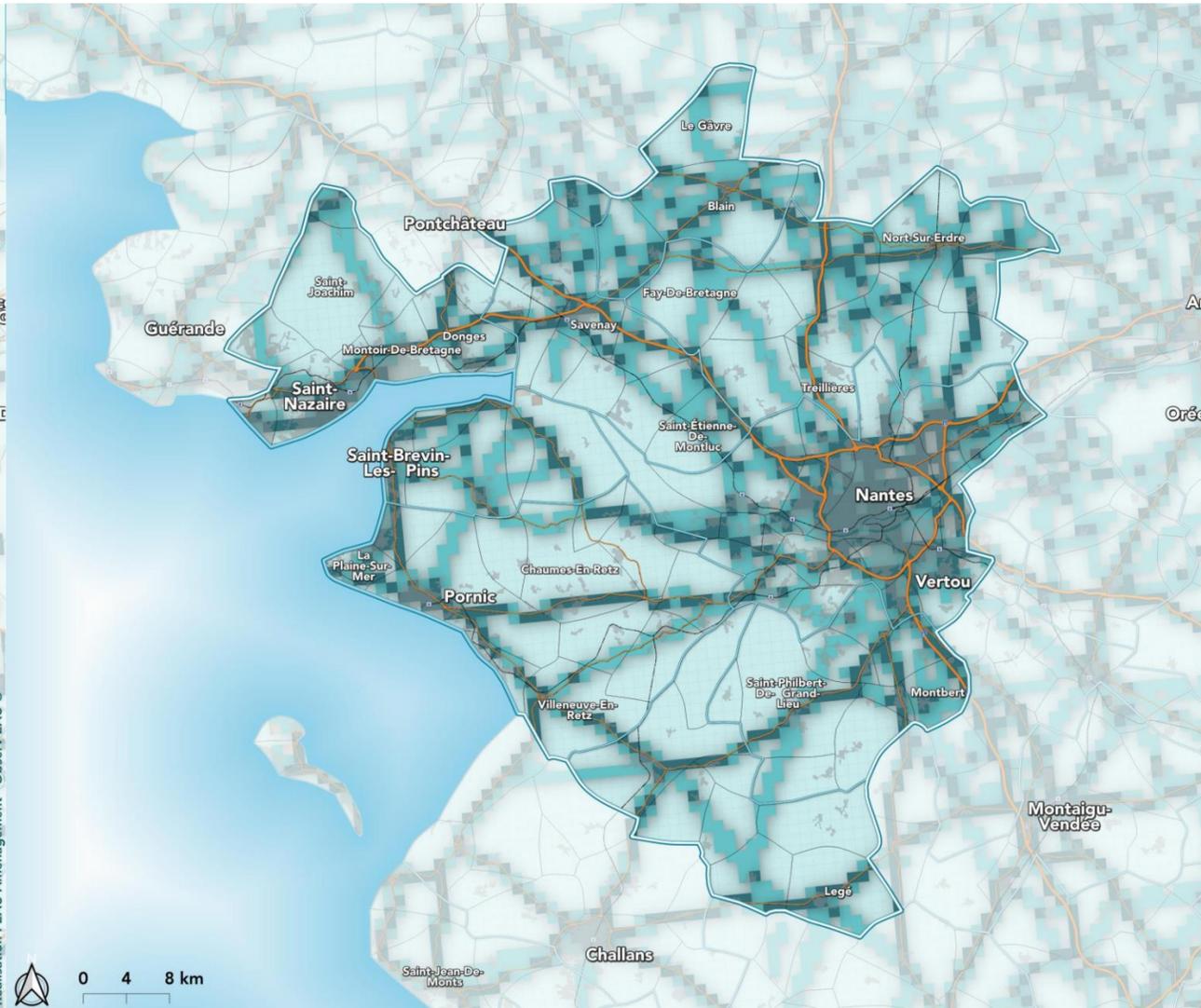
# LA QUALITÉ DE L'AIR A QUESTIONNER LOCALEMENT ?



Pollutions liées aux espaces urbains en 2018 :

Faible  
Modéré  
Fort

Source : EEA - Carroyages 1x1 et 2x2 km<sup>2</sup> interpolés sur la qualité de l'air - 2022



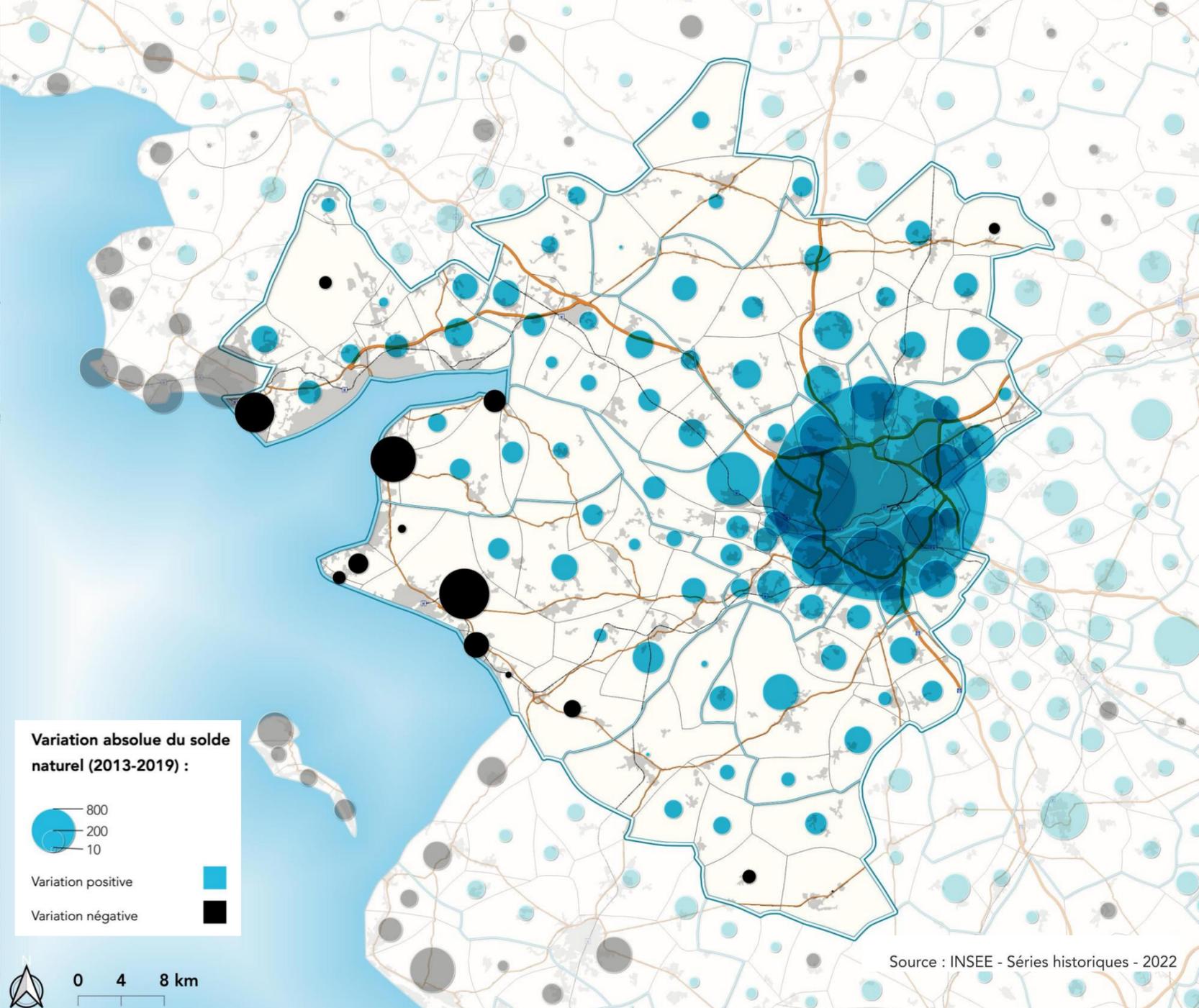
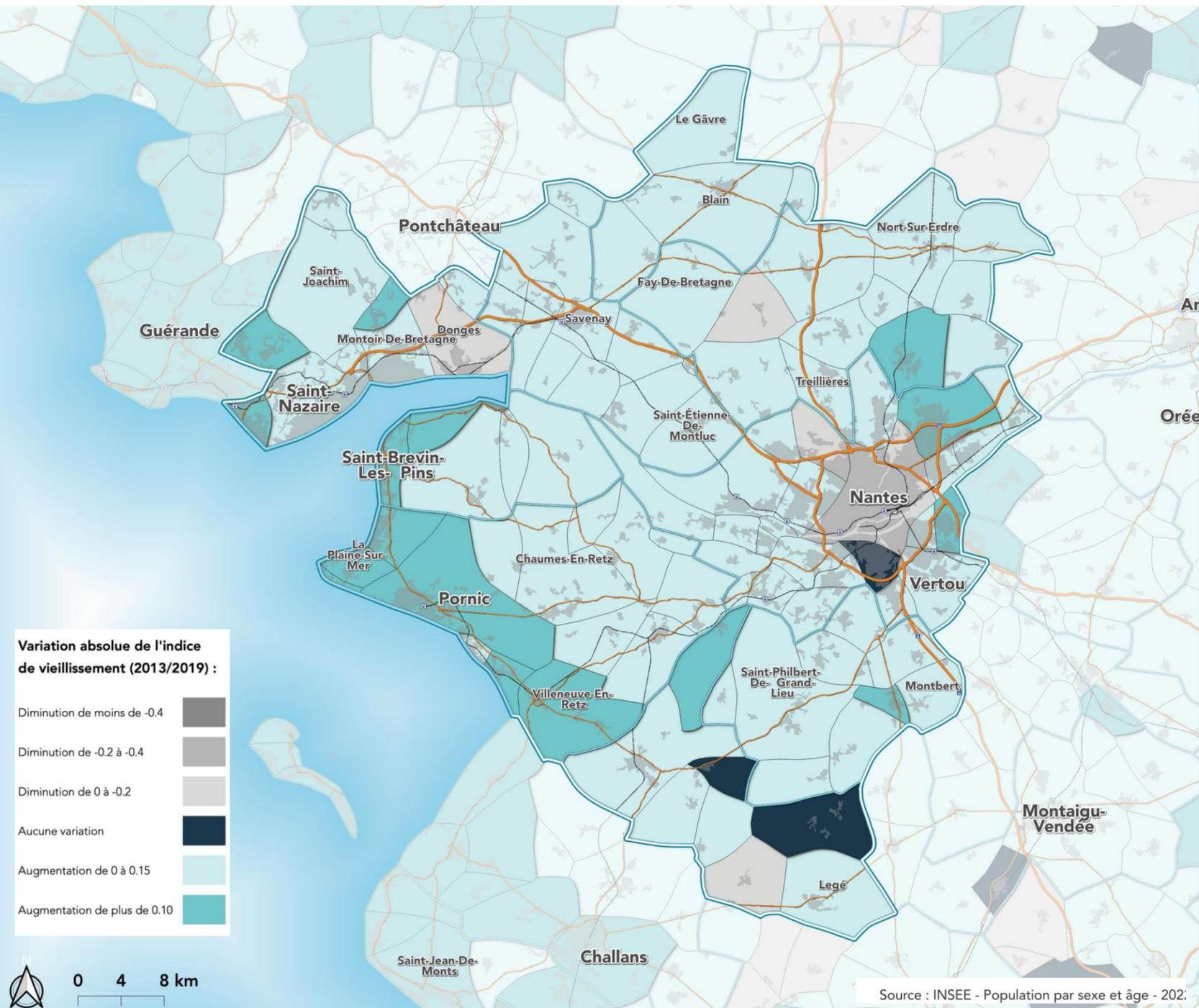
Pollutions liées au trafic routier en 2018 :

Faible  
Modéré  
Fort

Source : EEA - Carroyages 1x1 et 2x2 km<sup>2</sup> interpolés sur la qualité de l'air - 2022

- Objectif de réduction de la qualité de l'air à articuler avec les nouvelles politiques publiques et étude de zones
- Amélioration de certains types de polluants grâce à l'amélioration de process industriels
- Mais des points d'amélioration restent à mettre en œuvre

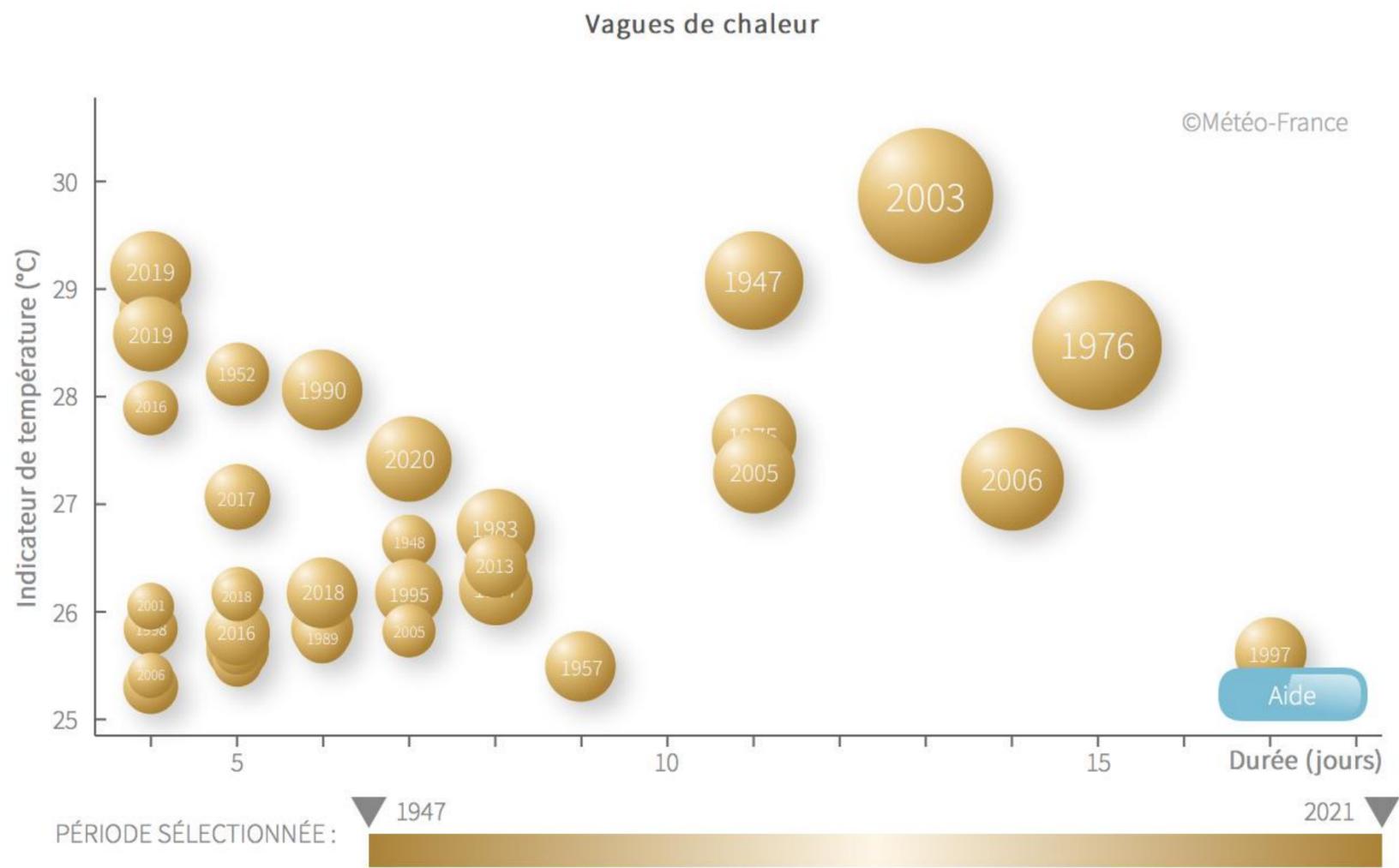
# QUELLE VULNÉRABILITÉ DE LA POPULATION AU REGARD DU PROFIL DÉMOGRAPHIQUE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?



➔ Pays de Retz : Forte attractivité : 20 – 30 ans et 60-75 ans

➔ Nantes Saint Nazaire Forte attractivité : 30 – 40 ans et 20-30 ans

# QUELLE VULNÉRABILITÉ DE LA POPULATION AU REGARD DU PROFIL DÉMOGRAPHIQUE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?



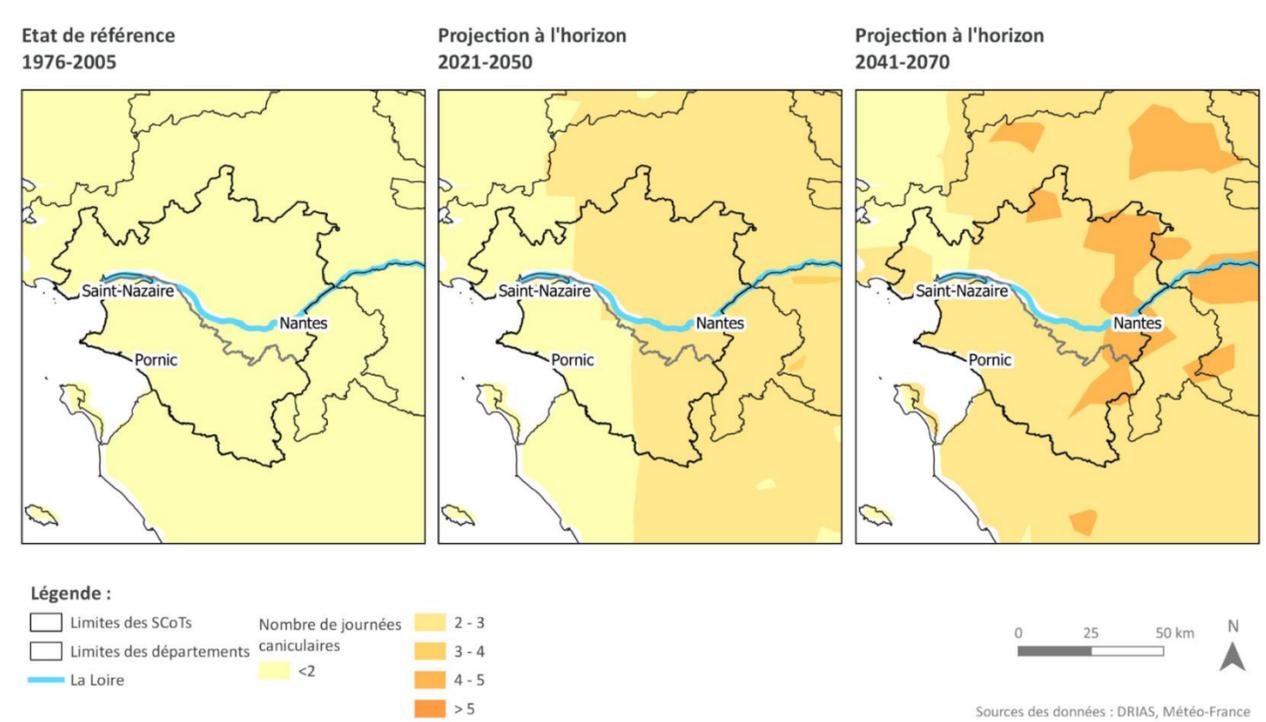
Les vagues de chaleur recensées depuis 1947 en Pays de la Loire ont été sensiblement plus nombreuses au cours des dernières décennies.

## LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN QUELQUES CHIFFRES

- A l'horizon 2050, la projection fait état de températures moyennes comprises entre 13 et 13,5°C sur le SCoT du Pays de Retz et aux extrémités ouest et est du SCoT Nantes Saint-Nazaire ; entre 12,5 et 13°C au centre du SCoT Nantes Saint-Nazaire.
- A l'horizon 2070, une hausse de +1°C est encore attendue avec les mêmes disparités géographiques.

## Nombre annuel de journées caniculaires (T>35°C)

Scénario climatique RCP 8.5



Et demain ?

Les températures à venir pourront être un **critère d'attractivité du territoire** en comparaison avec la moitié Sud de la France où les conséquences du changement climatique notamment en terme de température seront plus importantes

# QUELLE VULNÉRABILITÉ DE LA POPULATION AU REGARD DU PROFIL DÉMOGRAPHIQUE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Pour la dernière période (2013-2019)

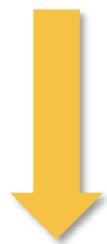
- Un solde naturel important malgré un ralentissement voire une légère diminution
- **Mais** une attractivité d'une population jeune en âge de faire des enfants
- **Et** une attractivité d'une population retraitée
- Vieillesse de la population territorialisée

Augmentation des vagues de chaleur : nombre et intensité

Augmentation des journées chaudes sur le littoral :

- Où la population tend à vieillir (attractivité et solde naturel négatif)
- Qui fait l'objet d'une activité touristique estivale majeure

**Augmentation des journées chaudes** à l'intérieur des terres où la démographie connaît un accroissement naturel important



**PROFIL  
DÉMOGRAPHIQUE  
SENSIBLE**

L'augmentation de température a pour corollaire une augmentation des risques sanitaires pour la population locale :

- Le risque de décès associé à l'ozone et aux particules fines est plus important les jours chauds. Il y a ainsi une synergie entre les effets des polluants et la température.
- Augmentation des maladies respiratoires ou cardio-vasculaires liées à la pollution atmosphérique
- Augmentation de la dégradation de la ressource en eau
- Augmentation du risque de noyade : L'enquête NOYADES, réalisée tous les 3 ans pendant l'été par Santé publique France, montre que le nombre quotidien de noyades accidentelles varie selon la température, avec davantage de noyades pendant les périodes de fortes chaleurs.

## SYNTHÈSE

